

Rapport d'activité des services 2017



Édito



Georges ZIEGLER

Président
du Département
de la Loire

Avancées, innovations, c'est ainsi que je résumerais l'année 2017.

À l'image de notre société, notre collectivité a amorcé ce virage de la mutation qui, grâce à l'ensemble des équipes du Département, se matérialise.

C'est ce que vous découvrirez dans ce nouveau rapport d'activité, document de synthèse qui reflète bien **l'énergie et la diversité des actions auxquelles contribuent largement les agents départementaux**. Mes premiers mots seront donc pour toutes celles et ceux qui ont encore œuvré cette année dans les différents services du Département pour l'ensemble des Ligériens.

Je veux que le **Département soit la collectivité de proximité, la collectivité de référence. Je veux une collectivité active pour un département dynamique**. Je veux maintenir notre capacité d'intervention, des actions concrètes, des investissements. Je veux contenir la dette et ne pas augmenter la fiscalité. Grâce à la mobilisation générale, nous obtenons d'ores et déjà ensemble des résultats.

Le premier, c'est la mise en œuvre du **Plan de Modernisation de l'Administration** qui a demandé un investissement de la part de plusieurs directions depuis l'annonce en juin.

Le deuxième, c'est le développement des **usages numériques pour tous** sur lequel de nombreux services travaillent, que ce soit avec la plateforme en ligne *ViaTrajectoire*, qui simplifie les démarches pour trouver une maison de retraite ; la plateforme de révisions interactive *Je révise* pour les collégiens, ou encore le *Numéribus* pour permettre à tous d'accéder à des ordinateurs, tablettes, liseuses, à une imprimante 3D, etc. C'est évidemment l'ouverture des réseaux sociaux à l'ensemble des agents de notre collectivité.

Les dossiers et les idées ne manquent pas, que ce soit pour l'aménagement du territoire, les solidarités, ou encore l'éducation.

Grâce à l'implication de toutes et tous, agents et élus, notre objectif reste de proposer un service public de qualité, réactif, proche des administrés. Gardons le cap pour 2018 en nous appuyant sur un déploiement des énergies locales.

Il nous faut démontrer, chacun à notre niveau de responsabilité, que les idées et les solutions peuvent provenir de notre collectivité, de notre expertise, de nos talents et de nos expérimentations.

Sommaire



L'Agenda 21 de la Loire



Solidarité Accompagner tous les âges de la vie

- 12 Enfance et famille
- 14 Autonomie
- 16 Action sociale de proximité
- 18 Insertion et emploi
- 20 Logement et habitat



Éducation, culture et loisirs Animer et enrichir la vie locale

- 26 Collèges
- 28 Jeunesse
- 30 Sports
- 32 Tourisme
- 34 Patrimoine
- 36 Arts vivants et enseignement artistique
- 38 Médiathèque départementale
- 40 Archives départementales

Sommaire

42

Territoire **Construire la Loire de demain**

- 46 Entretien des routes départementales
- 48 Grands travaux
- 50 Transports
- 52 Un territoire connecté et innovant
- 54 Aménagement du territoire
- 56 Eau potable et assainissement
- 58 Agriculture et forêt
- 60 Environnement et biodiversité

62

Institution **Moderniser et valoriser l'action départementale**

- 66 L'Assemblée départementale
- 68 Organigramme des services
- 70 Stratégie, management et performance globale
- 72 Ressources humaines
- 74 Communication
- 76 Bâtiments et moyens généraux
- 78 Système d'informations
- 80 Affaires juridiques et secrétariat général
- 82 Finances



L'AGENDA 21 DE LA LOIRE

Le Département s'engage depuis plusieurs années pour un développement durable de la Loire. Une démarche qui favorise l'attractivité et le développement des territoires, tout en répondant aux besoins de ses habitants. À travers son Agenda 21 renouvelé, il veut faciliter la lisibilité de son action, avec notamment 32 projets emblématiques.

Depuis près de vingt ans, le développement durable s'est imposé au rang des grandes priorités de l'action publique. Les collectivités territoriales ont un rôle clé à jouer à cet égard.

Le Département de la Loire s'est ainsi engagé depuis plusieurs années dans une politique volontariste de développement durable, en privilégiant progressivement une approche globale dans l'ensemble de ses domaines d'intervention.

Un Agenda 21 renouvelé a été ainsi validé en décembre 2016.

Les six objectifs de l'Agenda 21

- Développer les dynamiques des territoires
- Agir pour la qualité de vie
- Rechercher la haute qualité environnementale et la préservation de la biodiversité
- Favoriser les solidarités
- Apporter des réponses à l'enjeu d'attractivité du département
- Adapter les pratiques aux nouveaux enjeux

UNE PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21

En 2017, la mise en œuvre des 32 projets de l'Agenda 21 a débuté, chacun étant porté par un élu référent et un pilote (services). Élus et services ont ainsi échangé autour de ces projets transversaux et les premières réalisations ont vu le jour.

Le Département a par exemple impulsé et accompagné, à travers de nouveaux appels à partenariats, des projets locaux en matière de gestion de l'eau et de sport nature (label village sports nature).

Par ailleurs, le schéma de prévention et protection de l'enfance a été validé. Côté aménagement du territoire, les travaux ont débuté sur la véloroute voie verte au nord de Roanne (Véloire)...

LE SUIVI DE L'AGENDA 21

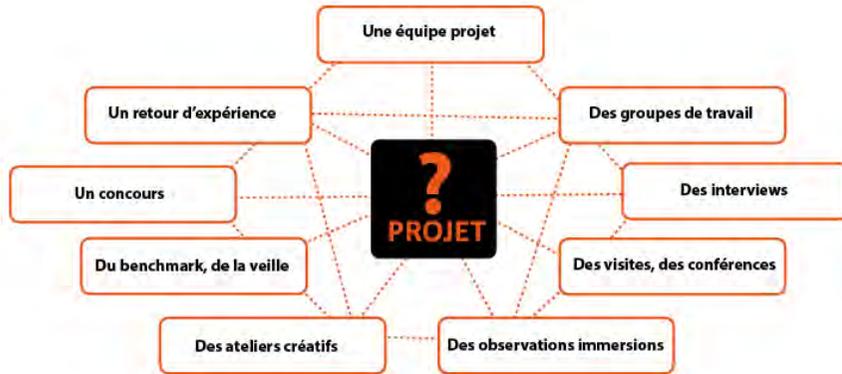
Le Département a le souci d'agir le plus efficacement possible en faveur des Ligériens et, pour s'en assurer, il a mis en place un système de suivi des projets de l'Agenda 21, sous la forme d'indicateurs de performance. Ces indicateurs portent sur les réalisations, les résultats ou les impacts des projets et permettent d'effectuer les ajustements éventuels nécessaires. En 2017, 53 indicateurs ont été suivis par les pilotes de projets.

Le rapport annuel de développement durable (RADD) 2017 présente les actions menées sur l'année et les chiffres clés et indicateurs qui permettent d'en mesurer les effets.

DES PILOTES GARANTS DE L'AVANCEMENT DES PROJETS

Les projets de l'Agenda 21 se veulent transversaux et doivent mobiliser les diverses expertises de notre collectivité. Cette approche globale et décloisonnée est gage d'efficacité et de cohérence.

Au total, 28 pilotes sont responsables du bon déroulement des projets, du respect des objectifs et des échéances fixés. Ils ont également un rôle d'animateur pour fédérer, mobiliser et animer toutes les expertises permettant la bonne réalisation des projets.



Les ateliers du mode projet

Parce que ce mode projet reste nouveau dans la collectivité, la direction SMAP propose aux pilotes un accompagnement à travers les ateliers du mode projet. L'atelier "communiquer sur son projet Agenda 21" a permis à chacun de réfléchir aux objectifs, publics-cibles et outils les plus pertinents à mettre en œuvre et d'échanger sur les enjeux de la e-communication.



Solidarité

Solidarité

**Accompagner
tous les âges de la vie**



LA SOLIDARITÉ en chiffres

7 918
enfants nés en 2017



1 887

enfants accueillis
par l'aide sociale
à l'enfance



342
propriétaires modestes
aidés



REPÈRES

469,2 M€

consacrés à la solidarité

soit **59,4%**
du budget total

15 534

foyers ligériens percevant le RSA



30 671

bénéficiaires de prestations
en faveur de l'autonomie





ENFANCE ET FAMILLE

La protection maternelle et infantile (PMI) accompagne les familles : grossesse, naissance et santé de l'enfant, modes de garde... Le Département a adopté un schéma prévention-protection de l'enfance (2017-2021) pour mettre en action sa politique dans ce domaine.

Chiffres clés 2017

2 634 ménages aidés, soit **5 075** enfants (**1,4 M€**)

1 615 enfants bénéficiaires du secours d'urgence (**70 631 €**)

Fonds d'aide aux jeunes

773 jeunes bénéficiaires (**176 812 €**)

245 jeunes accompagnés

Prévention spécialisée

2 134 jeunes accompagnés (en 2016)

3,75 M€ de budget

La PMI en chiffres

1 044 grossesses suivies (7 619 grossesses au total)

1 727 nouveaux nés rencontrés (7 978 naissances)

18 775 actes de consultation (7 298 personnes)

13 694 vaccins réalisés en consultation
et en centre de vaccination

11 106 enfants vus en bilan à l'école maternelle

5 435 assistants maternels

179 établissements d'accueil du jeune enfant



LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

La Maison kangourou

Développée en mai 2015 par les infirmières puéricultrices sur le territoire de Saint-Étienne, la Maison kangourou est un lieu où parents et enfants sont invités à venir partager leur quotidien une journée par semaine, pendant six semaines. Dans cette maison, les échanges entre pairs, le développement des compétences de l'enfant et la disponibilité des parents sont facilités et soutenus par deux infirmières puéricultrices et une technicienne de l'intervention sociale et familiale.

En 2017, grâce à un partenariat avec l'ADMR et le centre social et culturel Lavieu de Saint-Chamond, la Maison kangourou s'est également implantée sur les territoires du Forez et du Gier-Ondaine-Pilat.

Le Programme de retour à domicile (PRADO)

Le volet maternité de ce dispositif mis en place par la Caisse nationale d'assurance maladie consiste à mettre en relation des femmes après leur accouchement, avec une sage-femme, lors de leur retour chez elles.

Le Département s'est engagé auprès de la CPAM : les sages-femmes de PMI, depuis le dernier trimestre 2017, assurent des visites à domicile post-natales pour les mères déjà suivies pendant leur grossesse et leurs enfants.

Le nombre d'assistants maternels en baisse

Pour la 4^e année consécutive, le nombre d'assistants maternels agréés est en baisse en raison d'un faible nombre de candidatures qui ne compense pas suffisamment les cessations d'activité.

LA PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES

La politique en faveur de la jeunesse se décline à travers des actions de prévention permettant de prendre en charge les difficultés le plus en amont possible et d'éviter la dégradation des situations : prévention spécialisée, projets locaux d'animation, foyers de jeunes travailleurs, lutte contre le décrochage scolaire, dispositif relais, Fonds d'aide aux jeunes en difficulté... soit plus de 6 M€ investis à ce titre.

Par ailleurs, au 31 décembre 2017, 2 916 enfants bénéficient d'un accompagnement éducatif dans le cadre d'une mesure contractualisée ou judiciaire.

LA PROTECTION DES ENFANTS

Au 31 décembre 2017, 1 887 enfants sont accueillis par l'aide sociale à l'enfance dans le cadre d'une décision administrative ou d'une décision judiciaire, dont 300 en qualité de mineurs non accompagnés.

Un schéma prévention - protection de l'enfance 2017-2021

Construit en associant familles et professionnels, ce nouveau schéma a été soumis à l'approbation de l'Assemblée départementale en juin 2017. Il a notamment pour objectifs de :

- donner une nouvelle dimension à l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance,
- garantir le parcours de l'enfant par le Projet pour l'enfant,
- ouvrir un espace de dialogue avec les jeunes accompagnés,
- utiliser les ressources territoriales pour prévenir et protéger,
- s'appuyer sur le réseau ressources des familles,
- développer des actions collectives,
- définir la place des familles dans les accompagnements,
- faire évoluer les pratiques entre professionnels.



AUTONOMIE

La politique du Département en faveur de l'autonomie vise à accompagner au quotidien les personnes fragilisées par le handicap ou le grand âge. Pour cela, la collectivité a adopté le 15 décembre 2017 son schéma départemental de l'autonomie.

Chiffres clés 2017

223 M€ consacrés à l'autonomie

183 505 personnes reçues à la Maison Loire Autonomie (accueil téléphonique et physique)

158 professionnels (direction autonomie et MDPH)

11 969 visites à domicile pour évaluer les besoins des personnes âgées

30 671 bénéficiaires de prestations en faveur de l'autonomie

Schéma départemental de l'autonomie (2017-2021)

Ce schéma définit les actions à mettre en œuvre en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, selon trois orientations stratégiques : agir en prévention, proposer des parcours attentionnés et moderniser l'action publique liée à l'autonomie.

RENFORCER LA PRÉVENTION, UNE PRIORITÉ

La Maison Loire Autonomie vise à simplifier le parcours des personnes âgées et des personnes handicapées pour favoriser leur épanouissement et le maintien de leur autonomie, quel que soit le lieu de vie (à domicile ou en institution).

La conférence des financeurs de la prévention

Placée sous la présidence du Département, cette instance constitue la table ronde des principaux financeurs de la prévention pour les personnes âgées. En 2017, plus d'une centaine de projets a été soutenue, autour de cinq priorités : lien social, accompagnement, santé, habitat, formation et recherche.

Une réponse accompagnée pour tous

Cette démarche, pilotée par la MDPH, met en œuvre des solutions d'accompagnement d'un enfant ou d'un adulte handicapé, afin d'éviter toute rupture dans son parcours.



L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP TOUT AU LONG DE LA VIE

Les personnes handicapées peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la MDPH et de la compensation de la perte d'autonomie, dans le respect de leurs projets de vie.

Des actions ont été menées conjointement avec le Département :

- contribution à la préparation de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec des associations gestionnaires (ADAPEI, IMC),
- contribution aux ateliers des schémas de l'autonomie et de la protection de l'enfance,
- mise en œuvre de la carte mobilité inclusion (CMI) à compter du 1^{er} juillet 2017,
- élaboration du contrat partenarial relatif à la réponse accompagnée pour tous,
- contribution à la convention Département – FIPHFP favorisant l'accueil d'apprentis en situation de handicap.

Budget 2017

Le Département a consacré un budget de 111,3 M€ au handicap, dont 76,4 M€ en faveur de l'hébergement et 34,9 M€ en faveur du maintien à domicile.

La Prestation de compensation du handicap (PCH) est versée à 2 998 bénéficiaires (21,8 M€).

LE SOUTIEN AUX PERSONNES ÂGÉES

Le Département a poursuivi la mise en œuvre des dispositions de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, avec :

- la mise en place du financement des aides techniques par la conférence des financeurs, lorsque le plafond du plan d'aide APA est atteint,
- la valorisation des besoins des aidants dans les plans d'aide APA, au titre du droit au répit et du forfait en cas d'hospitalisation de l'aidant,
- l'installation du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), nouvel organisme consultatif qui contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique départementale en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Budget 2017

Le Département a consacré en 2017 un budget de 108,7 M€ aux personnes âgées, dont 66,6 M€ en faveur de l'hébergement et 42,1 M€ en faveur du maintien à domicile.

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) compte 12 678 bénéficiaires (42 M€).





ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ

Déclinée au plus près des habitants, l'action sociale polyvalente est au cœur des évolutions législatives et des changements sociétaux.

Chiffres clés 2017

77 150 entretiens dont **11%** de visites à domicile

22 194 ménages rencontrés

3 044 évaluations et expertises (enfants et adultes vulnérables)

310 agents

LA POLYVALENCE

Par ses métiers divers (secrétaire, assistant social, éducateur, conseiller en économie sociale et familiale) et ses compétences, le service social départemental répond aux ménages sur des questions de la vie quotidienne : accès aux droits fondamentaux, logement, insertion, parentalité, budget, etc.

Il a développé ces dernières années un travail plus collaboratif avec les familles, qui se traduit par des projets co-construits pour et avec la famille et régulièrement évalués, comme le contrat de solidarité.

Il met également en œuvre des actions collectives à destination de publics spécifiques, seul ou dans le cadre de partenariats. Les différentes lois portant sur la protection de l'enfance ou les adultes vulnérables, ainsi qu'un contexte familial de plus en plus fragile, ont entraîné ces cinq dernières années une hausse de 50% des évaluations sociales.

LA PROXIMITÉ

Une action territorialisée

Les rencontres avec les différents publics (familles, personnes vulnérables, jeunes, bénéficiaires du RSA...) se déroulent dans 112 points d'accueil ou au domicile des personnes.

Le Département a également poursuivi efficacement sa contribution au dispositif d'accompagnement global orchestré par Pôle Emploi.

Confronté à la recentralisation des moyens des grands partenaires institutionnels, le service social départemental reste souvent le seul interlocuteur de proximité pour répondre aux défis actuels de notre société. Il peut néanmoins s'appuyer sur des partenaires locaux et associatifs qui complètent son action.



Des politiques sociales coordonnées contre l'exclusion

Plusieurs marchés publics, conventions ou mandats parachèvent l'action sociale du Département, tels que :

- l'interprétariat pour personnes étrangères et personnes malentendantes ou sourdes, facilitant leurs relations avec les services sociaux (437 interventions / 35 650 €),
- des mesures d'accompagnement social personnalisé pour personnes majeures vulnérables éprouvant des difficultés dans la gestion de leur budget (226 ménages / 448 230 €),
- un accompagnement spécifique pour les agriculteurs en difficulté (62 exploitations en 2017 dans le cadre d'un partenariat avec l'association Solidarité Paysans),
- l'accueil et l'accompagnement de gens du voyage (470 personnes / 252 670 €).

Des assistantes sociales du Département pour aider les personnes victimes de violences intrafamiliales

Quatre assistantes sociales sont présentes auprès des services de police et gendarmerie pour prendre en charge les victimes de violences intrafamiliales sur l'ensemble du département.

En 2017, elles ont pu traiter 2 240 faits dont plus de 70% sont des violences conjugales.
Les 2 000 ménages concernés représentent toutes les catégories socioprofessionnelles.



INSERTION ET EMPLOI

Chef de file de l'insertion dans la Loire, le Département finance l'allocation RSA à plus de 15 500 foyers et anime avec ses partenaires des dispositifs pour favoriser le retour à l'emploi durable de ces publics.

Chiffres clés 2017

93,5 M€ d'allocations

4 M€ pour les actions d'insertion

3 M€ pour les contrats aidés

1 553 places d'insertion sociale, d'actions préparatoires et d'accès à l'emploi

LE RSA DANS LA LOIRE

Au 31 décembre 2017, 15 534 foyers ligériens perçoivent le RSA et sont soumis aux droits et devoirs liés à cette prestation.

Les référents de parcours, qui représentent 196 postes équivalent temps plein (Département, prestataires de services, Pôle emploi), accompagnent les bénéficiaires du RSA et gèrent leur parcours d'insertion individuel.

LES DISPOSITIFS POUR L'EMPLOI

Le parrainage des jeunes

Objectif : proposer aux jeunes diplômés ligériens un parrain qui facilite l'accès au premier emploi.

Les chiffres 2017 :

- 59 nouveaux jeunes parrainés.



Les chantiers éducatifs

Objectif : proposer aux jeunes des supports d'activité mis en œuvre par 35 collectivités territoriales et les accompagner dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Les chiffres 2017 :

- 18 924 heures réalisées,
- 520 jeunes recrutés.



Remise en jeu

Objectifs : accompagner les entreprises pour l'aide au recrutement et à l'intégration durable des salariés, et organiser des parcours d'insertion avec les associations, les établissements publics, les collectivités et les structures agréées.

Les chiffres 2017 :

- 730 placements réalisés dont 130 dans le secteur marchand et 600 dans le secteur non marchand,
- 641 employeurs accompagnés dans leur démarche de recrutement.

Les contrats à durée déterminée d'insertion

Objectif : renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA au sein des entreprises ou chantiers d'insertion.

Les chiffres 2017 :

- 124 contrats en chantiers d'insertion et en entreprises d'insertion.



Les contrats aidés

Objectif : organiser des parcours d'insertion pour faciliter l'accès durable à l'emploi.

Les chiffres 2017 :

- 600 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) dans le secteur non marchand, dont 149 personnes recrutées par le Département,
- 45 contrats initiative emploi (CIE) dans le secteur marchand.



LOGEMENT ET HABITAT

Des dispositifs d'aide pour l'accès et le maintien dans un logement à l'accompagnement des propriétaires pour l'amélioration de l'habitat, le Département est un acteur majeur du logement dans la Loire. Avec la MDHL, il informe et conseille les particuliers comme ses partenaires.

Chiffres clés 2017

Fonds de solidarité logement (FSL)

6 700 demandes d'aides financières traitées

1,6 M€ attribués

490 ménages bénéficiant d'une mesure d'accompagnement social lié au logement

780 interventions de médiation locative

Dispositif d'accompagnement pour les accédants à la propriété

37 ménages aidés (**30 600 €**)

Rénovation énergétique

342 propriétaires occupants modestes aidés (**171 000 €**)

Maison départementale de l'habitat et du logement

13 218 sollicitations de Ligériens

FAVORISER L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS UN LOGEMENT

Les personnes rencontrant des difficultés peuvent bénéficier du Fonds de solidarité logement (FSL) pour être soutenues dans le paiement des loyers et factures d'eau et d'énergie. Afin de prévenir les expulsions, le FSL peut être mobilisé pour les locataires en situation de loyers impayés. Il soutient les plans d'aide mis en place auprès des bailleurs pour résorber la dette.

Les ménages peuvent également bénéficier d'un Accompagnement social lié au logement (ASLL) pour la recherche, l'installation et le maintien dans leur logement.

Éco-gestes et lutte contre la précarité énergétique

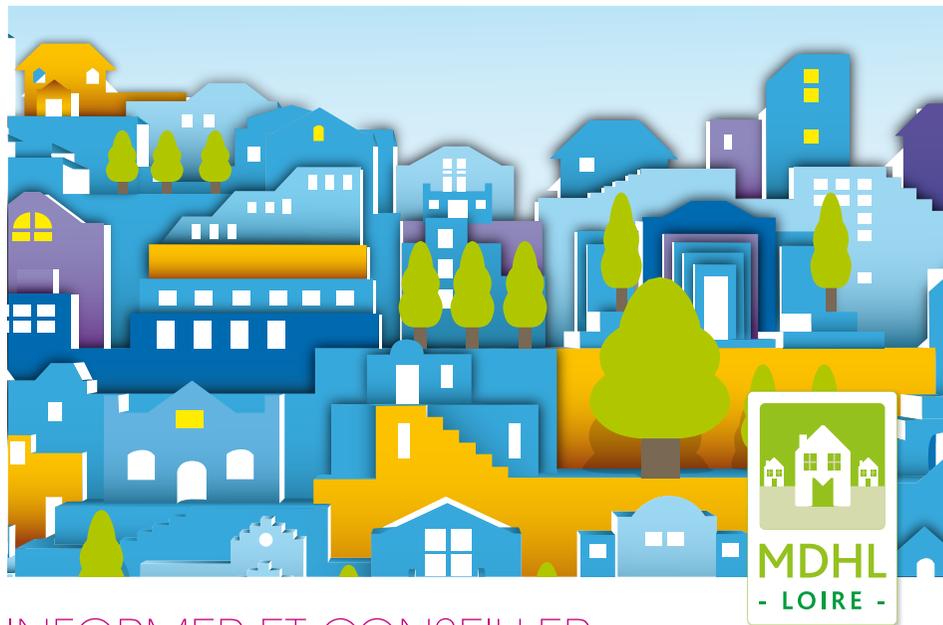
En aidant les ménages à adopter les bons gestes, le Département contribue à lutter contre la précarité énergétique. Le Diagnostic à usage économe du logement (DUEL) est un dispositif piloté par le Département en partenariat avec EDF. Objectif : faciliter l'accès à l'énergie et permettre aux ménages en situation de précarité énergétique de faire des économies d'énergie, grâce à un suivi personnalisé.

En 2017, 88 ménages ont bénéficié de ce dispositif original qui ajoute un volet préventif aux aides du FSL. Les économies d'énergie réalisées sont estimées à un montant annuel compris entre 190 et 250 € par ménage.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES LOGEMENTS

Pour améliorer la qualité des logements anciens, le Département :

- accompagne financièrement les propriétaires, en lien avec le programme national Habiter Mieux piloté par l'État, mais également en mobilisant des fonds d'aide spécifiques,
- anime un programme d'intérêt général en partenariat avec les communautés de communes rurales, permettant à tous les propriétaires éligibles aux aides de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) de disposer d'un accompagnement technique et financier pour conduire des travaux de rénovation de leur logement.



INFORMER ET CONSEILLER

Installée à Saint-Étienne, Roanne et Montbrison, la Maison départementale de l'habitat et du logement (MDHL) propose une offre de services complète pour répondre à tous les besoins de la population et des partenaires.

Sont présents dans chaque antenne de la MDHL :

- les juristes de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL42),
- les conseillers de l'Espace info énergie porté par ALEC,
- les architectes-conseils du Département,
- des représentants de Solidaires pour l'habitat (SOLIHA) à Roanne et Montbrison.



La MDHL et ses antennes ont été positionnées comme le point d'entrée de la plateforme ligérienne de rénovation énergétique Rénov'actions 42.

Cette plateforme propose à tous les propriétaires un accompagnement technique et financier tout au long de leur projet de rénovation.



Éducation, culture et loisirs

Éducation, culture et loisirs

**Animer et enrichir
la vie locale**



L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LES LOISIRS en chiffres

4 525

inscrits à la
médiathèque numérique

83

sportifs de haut niveau soutenus

39

collèges publics

accessibles aux personnes
à mobilité réduite

1 600

participants à l'Été jeunes

12

villages de caractère

REPÈRES

71,3 M€

pour les actions culturelles,
éducatives et sportives

soit 9%

du budget total

105



classes

mobiles numériques
(tablettes)

12 000

comptes

#JeRévise



COLLÈGES

Travaux, entretien, équipements, restauration... responsable des collèges, le Département met tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves, à l'image du collège Honoré d'Urfé (Saint-Étienne), qui a vécu sa première rentrée en septembre.

Chiffres clés 2017

7,8 M€ de travaux dans les collèges publics

39 collèges publics accessibles aux personnes à mobilité réduite dont 2 totalement

11 établissements majoritairement chauffés au bois

25% de l'électricité achetée par le groupement (30 collèges) d'origine renouvelable

LES TRAVAUX DANS LES COLLÈGES

Les restructurations

4,5 M€ d'études et de travaux ont été mandatés en 2017.

Les principales opérations ont porté sur :

- la restructuration du collège Honoré d'Urfé à Saint-Étienne, d'un montant total de 16 M€, livrée pour la rentrée de septembre 2017,
- le lancement de trois concours d'architecture pour la restructuration des demi-pensions des collèges Puits de la Loire à Saint-Étienne (4,2 M€) Anne Frank à Saint-Just Saint-Rambert (9,6 M€) et la restructuration du collège Jacques Brel à Chazelles-sur-Lyon (4,2 M€).

Les travaux de maintenance

2,7 M€ d'études et de travaux ont été consacrés aux opérations suivantes :

- maintien à niveau de la sécurité,
- extension et rénovation du câblage informatique,
- réfection de locaux pédagogiques ou administratifs (exemples : cartablerie au collège Louise Michel à Rive-de-Gier et réaménagement partiel du collège Jean Papon à La Pacaudière),
- rénovation des demi-pension, sanitaires et laverie au collège Pierre Joannon à Saint-Chamond,
- requalification des toitures terrasses de plusieurs établissements,
- motorisation de portails d'accès dans sept collèges,
- vidéoprotection : mise en place de caméras sur les parvis de 18 collèges de communes ayant des réseaux de vidéoprotection,
- mise en accessibilité.

Petit entretien

Cela concerne les opérations de moins de 50 000 € par établissement, sous maîtrise d'œuvre interne :

- travaux programmés, suite aux visites annuelles pour améliorer le fonctionnement des établissements au quotidien (600 000 €),
- travaux d'urgence pour intervenir rapidement en cas d'imprévus, tels que les accidents, sinistres, pannes diverses (305 000 €).

Accessibilité

Après l'approbation fin 2015 de l'Ad'AP (Agenda de mise en accessibilité programmé) des bâtiments du Département, les études de mise en accessibilité ont débuté dans trois collèges.

LES AGENTS TECHNIQUES DES COLLÈGES

Afin de permettre aux agents d'évoluer dans leurs fonctions, un parcours individualisé a été mis en place pour les agents demandeurs, avec un programme de formation prévu sur trois ans.

Par exemple, un agent occupant un poste de commis dans un restaurant scolaire pourra prétendre, après avoir participé à toutes les formations prévues dans son parcours, à un poste de second de cuisine. Ce parcours volontaire demande un engagement de l'agent et de la collectivité.



L'équipement et le fonctionnement des collèges privés

Le Département dote chaque collège de moyens matériels et financiers permettant de couvrir les dépenses courantes de fonctionnement (fluides, chauffage, fournitures) ainsi que l'acquisition de matériels, tels que des microscopes, des matériels de restauration, etc.

LA RESTAURATION

Le dispositif assiette unique

Depuis septembre 2017, les collèges Louis Grüner à Roche-la-Molière et Charles Exbrayat à La Grand' Croix proposent des buffets chauds de légumes. Les élèves peuvent ainsi composer l'assiette de leur choix. Un moyen efficace de promouvoir l'équilibre nutritif et de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Une expérimentation qui invite également les chefs à être à l'écoute des élèves et à proposer des menus innovants, tout en respectant l'équilibre alimentaire.





JEUNESSE

La jeunesse est une priorité pour le Département. Ses actions portent sur l'éducation, la culture, le sport, la santé et la prévention, ou encore la citoyenneté et la solidarité.

Chiffres clés 2017

105 classes mobiles numériques (tablettes) dans **49** collèges

3,1 M de connexions au Cybercollège

1,5 M€ pour le soutien aux actions socio-éducatives dont :

- **680 825 €** pour les MJC
- **269 500 €** pour les fédérations de jeunesse et d'éducation populaire
- **285 150 €** pour les prestations accueil, loisirs et vacances et formations
- **273 000 €** pour les stages d'été

BIENVENUE AU COLLÈGE NUMÉRIQUE

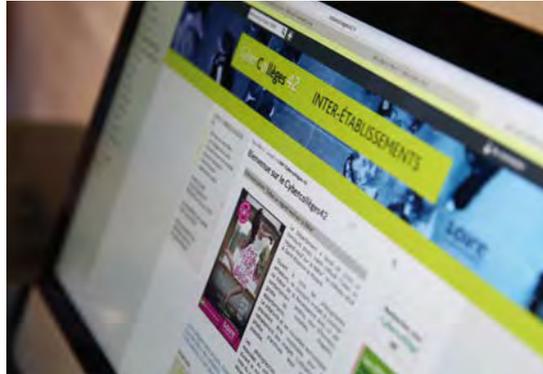
Tablettes, tableaux interactifs, ressources en ligne...

Cap sur le numérique pour les 36 000 collégiens de la Loire !

Le Département accompagne les établissements dans la mise en place de ces nouveaux outils qui facilitent l'apprentissage.

Déploiement des chariots mobiles

Le déploiement des "classes mobiles numériques" s'est poursuivi à la rentrée 2017-2018. 49 collèges, dont 21 collèges publics, bénéficient désormais de cet outil qui propose de nouveaux formats pédagogiques dans la classe. Des projets propres à chaque discipline sont ainsi possibles grâce au numérique.



Tous connectés avec le Cybercollège

Au collège comme à la maison, le Cybercollège offre aux élèves, parents et enseignants de nombreux services pratiques, tels que le cahier de textes, les notes, la messagerie...

Cet espace numérique de travail peut être utilisé comme un espace d'accès à des ressources comme #JeRévise, mais aussi comme un espace de travail collaboratif, avec notamment un nouveau service d'écriture collaborative.

#JeRévise

Le Département a mis en place, en lien avec l'Inspection académique, un nouveau service interactif de révisions pour les 37 000 élèves des collèges publics et privés de la Loire.

#JeRévise est une plateforme numérique d'aide aux devoirs déployée sur Cybercollège. Son objectif : offrir gratuitement aux collégiens ligériens les meilleures chances de réussite, tout au long de l'année et pour le brevet.

À la fois pédagogique, ludique et personnalisable, #JeRévise comptabilise plus de 12 000 comptes de collégiens depuis son lancement.

#JeRévise, c'est...



21 000
EXERCICES INTERACTIFS



4 800
FICHES DE COURS



1 100
SUJETS CORRIGÉS



1 300
COURS VIDÉO



150
ILLUSTRATIONS ANIMÉES

UN SOUTIEN POUR LA JEUNESSE

Le Département est partenaire des MJC et des fédérations de jeunesse et d'éducation populaire (aides au fonctionnement des centres de vacances et de loisirs, à la formation des animateurs, etc.).

L'Été jeunes

Avec l'Été jeunes, le Département propose pendant les grandes vacances des stages multi-activités aux ados de 8 à 17 ans, en partenariat avec les structures jeunesse de la Loire, la Prévention routière et l'ASSE. Il leur offre la possibilité de pratiquer et de découvrir des activités sportives et culturelles sur de nombreux sites du département.

Plus de 1 600 jeunes ont participé à l'Été Jeunes en 2017.



SPORTS

Du sport pour tous au sport de haut niveau, le Département accompagne et soutient le développement des pratiques sportives. Il apporte une attention toute particulière aux sports de pleine nature, associés à la découverte du territoire et au maintien en bonne santé.



Chiffres clés 2017

1,09 M€ pour les infrastructures

1,8 M€ pour les pratiques sportives

2,09 M€ pour le sport de haut niveau

770 000 € pour le sport professionnel

SOUTIEN AUX PRATIQUES SPORTIVES

Le Département soutient les comités départementaux dans leur rôle fédérateur autour de cinq thématiques :

- l'aide au fonctionnement du Comité départemental olympique et sportif de la Loire et des Comités départementaux (419 000 €),
- l'aide à l'emploi de cadres techniques : 23 postes à temps plein et 5 postes à mi-temps (448 800 €),
- la mise à disposition de la Maison départementale des sports,
- le sport solidaire avec le développement du handisport et du sport adapté (matériel, cadres techniques, manifestations),
- le sport éducatif en soutenant les fédérations sportives scolaires et universitaires (71 500 €) et 38 sections sportives des collèges (72 000 €).

ANIMATION DU TERRITOIRE

Sports de pleine nature

La collectivité accompagne le développement des fédérations de canoë-kayak, montagne-escalade et course d'orientation (40 000 €).

Le label Villages sport nature

La Loire développe une politique sportive ambitieuse dans le domaine des sports nature, en développant un concept de villages sport nature. En 2017, quatre villages ont répondu à l'appel à partenariat : Saint-Régis-du-Coin, Violay, Cordelle et Belmont-de-la-Loire.

Équipements

En 2017, le Département a apporté son aide pour la création de 15 équipements sportifs et neuf équipements ruraux d'animation.



Événements sportifs

En 2017, le Département a soutenu 125 manifestations (525 450 €) dont le tournoi de tennis Open GDF Suez 42, le Raid nature 42 et le challenge Natur'collège 42. De plus, 110 000 € ont été consacrés à l'accueil de deux événements sportifs exceptionnels : les championnats de France de cross-country à Saint-Galmier et le Critérium du Dauphiné.

1^{er} Master national de combiné (escalade) à Saint-Étienne

Le Département a soutenu le 1^{er} Master national d'escalade format combiné olympique, réunissant les meilleurs athlètes français candidats à la sélection olympique 2020, ainsi que le 1^{er} championnat d'Europe cadet.



SPORT PERFORMANCE

Le Département soutient les nombreux sportifs qui portent les couleurs de la Loire, en participant aux compétitions nationales et internationales, affirmant ainsi l'excellence du sport ligérien, sous la forme :

- d'un soutien à sept centres de formation, trois pôles d'excellence, ainsi qu'à 58 équipes de clubs évoluant au niveau national (1,82 M€),
- d'une aide individuelle à 83 sportifs de haut niveau (117 500 €),
- de partenariats avec les clubs professionnels ASSE (500 000 €), Chorale de Roanne (270 000 €) et Saint-Chamond Basket Vallée du Gier (240 000 €),
- d'une aide à 54 clubs (huit disciplines) pour les équipes jeunes évoluant en championnat de ligue ou de France (145 000 €),
- d'un soutien à 62 clubs pour les frais de déplacements des équipes et athlètes lors des phases finales des championnats et coupes de France jeunes (48 397 €),
- d'une enveloppe de 80 000 € dans le cadre de son partenariat avec la Fédération française d'athlétisme (FFA).



TOURISME

Promouvoir l'offre touristique, aménager le territoire, accompagner les projets... Le Département poursuit son action avec l'appui de l'Agence de développement touristique de la Loire. En 2017, il a consacré 3,1 M€ à la mise en œuvre de sa politique de développement touristique.

Chiffres clés 2017

8 300 emplois salariés dans les activités touristiques, soit **4,5%** de l'emploi salarié total

1,17 M de nuitées en hébergements touristiques marchands

1,02 M de visiteurs (2016)

600 000 visiteurs dans les 10 premiers sites touristiques de la Loire

74 300 journées skieurs à Chalmazel (saison 2016-2017)

7 800 km d'itinéraires de randonnées balisés

LA PROMOTION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Le Département est partenaire de structures et associations touristiques d'envergure départementale, dont la mission est de conforter, mettre en valeur et promouvoir l'offre touristique. Il confie à l'Agence de développement touristique (ADT) la promotion de l'offre touristique départementale et la communication touristique sur la destination.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS TOURISTIQUES

Le Département accompagne les prestataires publics et privés (porteurs de projets, propriétaires, gestionnaires de structures...) dans la mise en œuvre de leurs projets d'hébergements touristiques et d'activités nouvelles, ainsi que dans la recherche de financements. Il les aide à qualifier leur offre et leur engagement dans des marques nationales reconnues (Tourisme et handicap, Vignobles et découvertes, Villes et villages fleuris).

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Département met en œuvre son Schéma de développement du vélo dans la Loire (2013-2020). Il porte également le projet de développement de la station de loisirs de Chalmazel.

Ouverture du pont sur la Loire

Sur la RD4 entre Pouilly-sous-Charlieu et Briennon, la réparation et le renforcement du Pont sur la Loire ont été l'occasion d'aménager la traversée de la véloroute voie verte et d'assurer la sécurité des cyclistes (rampe d'accès et trottoirs).

Aménagement de la voie verte

Les travaux d'aménagement de la véloroute voie verte (Véloire) entre le port de Roanne et la limite départementale avec la Saône-et-Loire (21 km) ont été engagés. Cette véloroute voie verte reliera la Saône-et-Loire (voie verte existante) au port de Roanne, en utilisant les emprises d'une ancienne voie ferrée et le chemin de halage du canal de Briennon à Roanne. Cet aménagement constituera une liaison avec l'Eurovélo 6.

La véloroute voie verte Nord Loire reliera les communes de Saint-Pierre-la-Noaille, Saint-Nizier-sous-Charlieu, Pouilly-sous-Charlieu, Briennon, Mably et Roanne.

Ce parcours permettra de se promener sur des itinéraires sécurisés, balisés et interdits aux véhicules motorisés.

Date de mise en service : été 2018.



Tourisme et handicap

Le Département a repris la gestion de la marque nationale "Tourisme et handicap".

Cette marque vise à apporter aux personnes en situation de handicap une information fiable et objective sur le niveau d'accessibilité des sites et des hébergements touristiques.



À l'instar de 21 autres départements, la Loire est labellisée "Département fleuri."



Sauvain a obtenu en 2017 le label départemental "Village de caractère", portant à 12 le nombre de villages labellisés.



PATRIMOINE

Le Département entretient les quatre sites historiques dont il assure la gestion et l'activité. Pour animer ces lieux et renforcer leur attractivité, il propose une programmation culturelle riche et innovante. Il soutient également le fonctionnement des musées ou encore la restauration de monuments.

Chiffres clés 2017

268 605 € pour le fonctionnement des musées ligériens labellisés musée de France

34 000 € pour la valorisation territoriale par des associations patrimoniales

24 865 € attribués pour les Monuments historiques

25 800 visiteurs au château de la Bâtie d'Urfé

14 154 visiteurs à l'abbaye de Charlieu

7 246 visiteurs au couvent des Cordeliers

6 962 visiteurs au prieuré de Pommiers

L'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS CULTURELLES DÉPARTEMENTALES

Au château de la Bâtie d'Urfé

- 3 ruches supplémentaires ont été installées,
- une étude diagnostic patrimonial des jardins a été conduite par les cabinets Croisée d'Archi et Sempervirens. Elle a porté sur la restauration de certains éléments de la façade ouest du château, de la porte monumentale d'entrée des jardins et du temple fontaine, ainsi que sur la sécurisation du bief,
- en renfort du jardinier gardien du site, l'ESAT Pépith42 de Saint-Jean-Bonnefonds intervient sur certains travaux d'espaces verts.

À Pommiers

L'ESAT Pépith42 de Saint-Jean-Bonnefonds est intervenu pour l'entretien des espaces verts du prieuré. Le bac à compost a été renouvelé par l'ESAT de Bussières.

À Charlieu

L'ESAT Pépith42 de Saint-Jean-Bonnefonds est intervenu pour l'entretien des espaces verts. Il a également construit et implanté des hôtels à insectes.

À Saint-Nizier-sous-Charlieu

Le mur du parking du Couvent des Cordeliers a été restauré.

LA PROGRAMMATION CULTURELLE

De mars à octobre, le programme d'activités culturelles a animé les quatre sites en proposant au public de les découvrir sous un angle nouveau.

Rendez-vous du dimanche

Les Rendez-vous du dimanche associent patrimoine et arts vivants, comme par exemple :

- de la danse avec le spectacle "Les inopinés" par la Cie Litecox à Pommiers,
- du théâtre avec "Le panier" par la Cie Lalalachamade à la Bâtie d'Urfé,
- de la musique avec "Nanan !" par Lydie Dupuy au Couvent des Cordeliers,
- des animations familiales et des ateliers ludiques pour le jeune public comme "À la découverte des nouveaux mondes", "Petite enquête au château", "Contes des Mille et Une Nuits",
- des visites thématiques comme "Tendance Renaissance", "Le Prieuré en poésie".

Journée des métiers d'art à la Bâtie d'Urfé

Pour sa deuxième participation à cet événement national, le château de la Bâtie d'Urfé a accueilli plus de 740 personnes venues à la rencontre des artisans d'art.



Jardins partagés de l'abbaye de Charlieu

Ce projet, mené à l'abbaye de Charlieu avec une classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) a donné lieu au spectacle "Dans mon jardin poussent des poèmes".



"Nanan" - Lydie Dupuy



"Le Panier" - Cie Lalalachamade



"Les Inopinés" - Cie Litecox

De nouvelles actions

Pour renforcer l'attractivité des sites, de nouvelles actions ont été mises en place, comme par exemple :

- l'organisation au château de la Bâtie d'Urfé de deux journées d'étude rassemblant une vingtaine de spécialistes conservateurs, architectes et chercheurs, en partenariat avec l'Université de Liège,
- la reconstitution numérique de la chapelle de la Bâtie par l'Université de Liège,
- l'exposition d'été d'une cabane éphémère dans les jardins de la Bâtie d'Urfé, dans le cadre du concours "Abris de fortune" avec le Centre culturel de Goutelas.



Expositions estivales

Présentées du 27 mai au 17 septembre, ces expositions ont offert des découvertes insolites au fil de l'eau avec "Portraits de Loire", ou fait appel à l'imaginaire avec l'exposition jeune public "Les contes des Mille et Une nuits" de l'Institut du Monde Arabe.

Le Vélo volant, installation interactive présentée au château de la Bâtie, a invité les visiteurs à découvrir les quatre sites vus du ciel à partir d'images réalisées par l'artiste Erik Lorré.

Plus de 28 000 personnes ont visité ces expositions.



ARTS VIVANTS ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le Département mène une politique volontariste en faveur de la culture, afin de permettre à chaque Ligérien de bénéficier d'une offre culturelle riche et diverse, mais aussi d'un enseignement artistique de qualité.

Chiffres clés 2017

62 spectacles du catalogue "de villes... en villages" programmés dans la Loire

24 festivals pluridisciplinaires soutenus

28 compagnies soutenues dans leurs projets de création ou de diffusion

1,5 M€ consacrés au Schéma départemental de développement des enseignements artistiques

61 établissements d'enseignement artistique adhérant au REAL, soit **11 152** élèves et près de **500** enseignants

843 élèves inscrits aux examens départementaux

LES ARTS DE LA SCÈNE

Afin de préserver et développer un vivier de professionnels, le Département propose un ensemble d'aides complémentaires en faveur des arts vivants.

Aides à la création et à la résidence

- 24 compagnies professionnelles ont reçu une aide pour créer leur spectacle (18 en théâtre et 6 en danse),
- 4 spectacles de théâtre ont bénéficié d'une aide pour être diffusés dans le département et au-delà (par exemple, lors du Festival d'Avignon)
- 6 projets de résidence de compagnies ligériennes ont été soutenus (dont 2 dans des théâtres professionnels de ville et 4 en milieu rural)

Le Plan orchestre

Dans le cadre du conventionnement de trois ensembles instrumentaux professionnels, le Département a renouvelé son aide en faveur des activités pédagogiques et de la diffusion de concerts.

Le soutien aux scènes départementales

Les théâtres professionnels soutenus par le Département constituent un réseau de diffusion structuré. Au total, 6 lieux associatifs ou municipaux et 1 Centre dramatique national sont conventionnés.

Les Rendez-vous culture du Département

Organisé à l'Hôtel du Département, ce cycle de conférences et de concerts gratuits ouvert à tous les publics a proposé un concert de Canticum Novum, une conférence du physicien Étienne Klein et un concert des élèves lauréats du brevet départemental de piano.



La 7^e édition de L'Estival de la Bâtie

En 2017, L'Estival de la Bâtie a réuni plus de 10 000 spectateurs sur huit communes et quatre week-ends au château de la Bâtie d'Urfé. 62 spectacles et 385 artistes ont joué pendant les 19 jours de festival.

La Maîtrise de la Loire en chiffres

- 145** élèves de la 6^e à la terminale (113 collégiens, 32 lycéens)
- 74** candidats aux auditions de recrutement d'avril 2017 pour 28 places
- 196** chanteurs dont 51 chanteurs pour le Grand chœur à voix mixtes
- 690** scolaires rencontrés
- 24** représentations publiques
- 10 400** spectateurs

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET PRATIQUE AMATEUR

Le Département poursuit la mise en œuvre de son Schéma départemental de développement des enseignements artistiques.



Le soutien aux établissements d'enseignement artistique

Il prend notamment la forme :

- d'une aide financière pour le fonctionnement et l'achat de matériel,
- d'une mutualisation des heures de cours entre établissements artistiques,
- d'une structuration du contenu des examens départementaux, des musiques actuelles et de danse au sein du réseau de l'enseignement artistique de la Loire (REAL),
- d'examens départementaux cycle 1 et 2 communs à tous les élèves ligériens...



Le soutien à la pratique amateur

Le Département apporte :

- une aide financière pour la mise en place de projets artistiques pour toutes les associations de pratique amateur,
- un soutien aux festivals de pratique amateur,
- une aide financière à l'achat de matériel artistique.

Le plan de formation des usagers et des enseignants

Le Département a soutenu financièrement 38 formations proposées aux usagers : master class, journées pédagogiques, stages...



MÉDIATHÈQUE DEPARTEMENTALE

À travers son plan de lecture publique, la direction du livre et du multimédia (DDL) veut offrir à tous le même accès à la culture.

Chiffres clés 2017

251 bibliothèques - médiathèques desservies

1 920 bénévoles, **132** salariés accompagnés

16% d'emprunteurs actifs

4 525 inscrits à la médiathèque numérique

91 jours de formation au réseau

L'USAGER AU COEUR DE LA MÉDIATION

Pour être en phase avec les besoins et les attentes des usagers, les bibliothèques doivent évoluer. L'objectif est triple :

- favoriser l'appropriation des nouveaux outils et usages et conquérir d'autres publics,
- former les bénévoles et salariés du réseau : 24 salons numériques ont permis à 275 stagiaires d'intégrer l'importance du numérique en bibliothèque et de s'approprier les outils proposés par la DDLM,
- accompagner la réalisation de 30 projets autour de la médiation numérique : heures du conte numérique, prise en mains des tablettes, ateliers robots, soirées jeux vidéo intergénérationnelles, réalisation de bandes dessinées numériques...

Évaluation et enquête publique

Le Département a conduit une enquête publique pour mieux connaître les pratiques culturelles des Ligériens, en particulier leur fréquentation des médiathèques et bibliothèques, afin d'améliorer le service aux usagers.

Les principaux motifs de satisfaction qui en sont ressortis sont l'accueil, l'aménagement des espaces et l'inscription gratuite aux services de la médiathèque. Les non-utilisateurs préfèrent posséder leurs propres supports, 32% lisent très peu ou pas du tout et 25% n'ont pas le temps d'aller à la bibliothèque.

L'INCLUSION SOCIALE, UN AXE FORT DE QUAI42 ET DU PLAN LECTURE

La DDLM met en œuvre une politique des publics visant à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap. Pour ce faire, des partenariats ont été développés avec le groupe culture et protection de l'enfance, la Maison Loire autonomie, les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les associations de personnes souffrant de troubles "DYS" et les documentalistes de l'Éducation nationale.



/ ENQUÊTE /

Bibliothèques et médiathèques de la Loire

Participez à notre enquête publique
et aidez-nous à faire évoluer
le service du réseau départemental
de lecture publique !

Rendez-vous
du **12 septembre** au **15 octobre 2017**
sur www.loire.fr



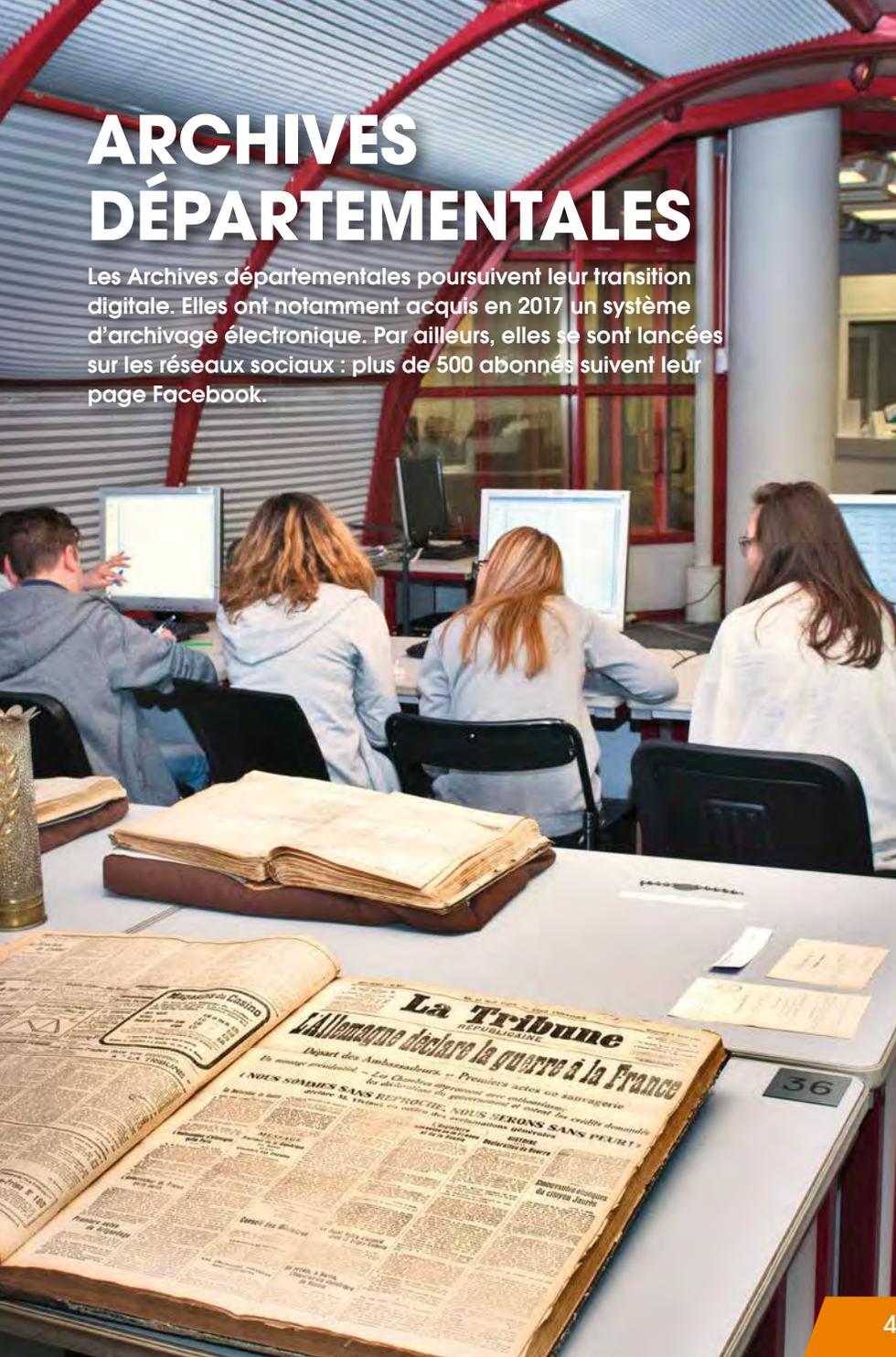
UNE COMMUNICATION RENFORCÉE

La DDLM a développé des outils de communication numérique :

- le blog "Les appli'quai42" <http://appliquai42.wordpress.com>, qui propose des sélections d'applications,
- le blog "Les préfabri'quai42" <http://prefabriquai42.wordpress.com>, qui présente des fiches d'animation de la DDLM et du réseau,
- une page Facebook ([mediatheque42](https://www.facebook.com/mediatheque42)) qui informe ses abonnés de son actualité.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les Archives départementales poursuivent leur transition digitale. Elles ont notamment acquis en 2017 un système d'archivage électronique. Par ailleurs, elles se sont lancées sur les réseaux sociaux : plus de 500 abonnés suivent leur page Facebook.



Chiffres clés 2017

35,4 km d'archives conservées

445 000 visites sur les pages Archives de Loire.fr

48,9 M de pages ou images vues

12 000 images numérisées

1 497 scolaires accueillis

11 400 documents consultés en salle de lecture

ACTIONS SUR LES ARCHIVES

Les archives électroniques

Les Archives départementales se sont dotées d'un système d'archivage électronique : la version de production d'As@lae a été acquise et mise en service en 2017. Après une formation des agents, le premier versement d'archives électroniques a été réalisé (matrice cadastrale de 2004).

La collecte

En matière d'archives publiques, les archives des Renseignements généraux (3 ml, 1954-2009), du lycée Honoré d'Urfé de Saint-Étienne (14,8 ml, 1894-2014), et de la Comédie de Saint-Étienne (1947-2014) ont été versées.

La famille du colonel Marey a fait un don important d'archives (2,4 ml, 1931-2014) concernant ce résistant, commandant de l'Armée secrète pour la Loire, ayant notamment obtenu la reddition d'une colonne allemande de près de 800 hommes, après la bataille d'Estivareilles (22 août 1944).

Une collecte d'enregistrements filmés (un peu plus de 17h enregistrées) a débuté en 2017, visant à documenter les mutations des sociétés rurales ligériennes depuis 1945.

Le bâtiment des archives départementales, rue Barrouin à Saint-Étienne



ACTIONS À DESTINATION DES PUBLICS

Deux gros projets ayant mobilisé le service durant de nombreuses années ont été concrétisés en 2017.

Les archives Manufrance sont classées et les inventaires ont été mis en ligne lors d'une table-ronde organisée le 28 mars 2017, qui a rassemblé plus de 200 personnes dans la salle des fêtes de l'Hôtel du Département.

Par ailleurs, le chantier d'extension du bâtiment des archives a débuté en octobre, pour une livraison prévue en mars 2019.

La numérisation

La numérisation s'est poursuivie, avec des fonds concernant les paysages de la Loire, des plaques de verre (photographies de la famille Fontanille et de la famille Maras), ou encore des archives données ou prêtées dans le cadre de la Grande collecte concernant la Première Guerre mondiale.



Le site internet et les réseaux sociaux

Avec un peu plus de 445 000 visites, le site des archives départementales connaît une fréquentation stable. De nouvelles archives ont été numérisées et mises en ligne : les registres d'immatriculation des pupilles de l'État, les archives concernant l'École des Mines de Saint-Étienne, des paysages et monuments de la Loire.

Une nouvelle rubrique a été créée : "Les hommes et les femmes célèbres de la Loire", comportant 18 biographies.

La page Facebook des archives a été lancée lors des Journées européennes du patrimoine. Elle a atteint les 500 abonnés en février 2018.

Les activités culturelles

Le nombre de scolaires accueillis aux archives départementales a fortement augmenté (1 497, contre 938 en 2016), avec 41 classes de primaires, 9 classes de collèges et 11 classes de lycées.

Le site a par ailleurs connu une belle affluence à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, avec 160 visiteurs le dimanche après-midi, en augmentation par rapport à 2016 (+ 23%).



Territoire

Territoire

**Construire la Loire
de demain**



LE TERRITOIRE en chiffres

730 000
voyageurs TIL 



250

engins de travaux
et déneigement



263
communes aidées
sur l'enveloppe
de solidarité



13^e
édition
du concours
des produits fermiers
innovants

28

projets environnementaux
portés par les collègues

REPÈRES

146,1 M€

pour le développement du
territoire, les routes, réseaux
et transports

soit **18,4%**
du budget total



70

projets
eau et assainissement financés



ENTRETIEN DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Le Département entretient le réseau routier départemental, tout en veillant au respect de l'environnement. Par ailleurs, il assure la communication auprès des usagers sur les travaux en cours et l'état des routes.

Chiffres clés 2017

3 800 km de routes départementales

2 000 ponts et murs de soutènement

285 agents sur les routes pour en assurer l'entretien

89 815 connexions au site Inforoute42.fr (**25%** via smartphone)

MAINTENIR LE PATRIMOINE EN BON ÉTAT

Le renouvellement des revêtements permet de préserver l'étanchéité et l'adhérence, gages de pérennité des chaussées et de sécurité des usagers. 300 à 350 km sont concernés chaque année, pour un budget de 8,5 M€.

Parallèlement, 4 à 5 M€ sont consacrés aux réparations des chaussées et des ouvrages d'art (ponts et murs de soutènement). Près d'une centaine d'interventions sont réalisées chaque année.

Après les travaux du pont sur la Loire entre Pouilly-sous-Charlieu et Briennon (2,2 M€) achevés en milieu d'année, la rénovation du pont du Pertuiset a débuté, chantier d'envergure qui durera jusqu'à fin 2018.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Signataire d'une convention avec les professionnels des travaux publics, le Département veille au respect des règles environnementales sur les chantiers. La prise en compte de l'environnement est intégrée dans tous les appels d'offres et les techniques induisant une faible émission de gaz à effet de serre sont mises en avant. Cela se traduit par l'utilisation d'enrobés tièdes plutôt que d'enrobés chauds, d'enduits à l'émulsion pour les couches de roulement, de peinture à l'eau pour la signalisation sur les chaussées...

La loi impose le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau. Cette exigence est prise en compte lors des travaux sur les ponts. Les premiers chantiers ont été réalisés en 2016, l'action s'est poursuivie en 2017.



Pont de la Loire entre Briennon et Pouilly-sous-Charlieu



Image de synthèse des échafaudages du pont du Pertuiset

L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DE LA ROUTE

Avec 285 agents sur les routes, l'entretien des chaussées et le maintien de bonnes conditions de circulation sont des préoccupations quotidiennes. La majorité des travaux d'entretien sont réalisés en régie par les agents du Département.

Plus de 250 engins de travaux et de déneigement (camions, tracteurs pour le fauchage, fourgons, machines à peinture...) et autant de voitures et petits véhicules utilitaires sont employés par les agents et entretenus par les 22 mécaniciens du parc routier.

24h/24, le PC-Routes relaie les demandes des forces de l'ordre et des pompiers aux équipes d'intervention et assure l'information des usagers.





GRANDS TRAVAUX

Pour le confort et la sécurité des usagers de la route, tous modes confondus, le Département entreprend de gros chantiers.

Chantier du contournement de Sury-le-Comtal

Chiffres clés 2017

4,9 M€ investis au titre des grands travaux d'infrastructures

1,3 km d'infrastructure nouvelle mis en service

DÉVIATION DE LA RD 8 À BONSON ET SURY-LE-COMTAL

Après l'ouverture du contournement sud de Bonson, puis de la section desservant la ZAC des Plaines en 2016, l'aménagement de la RD 8 s'est poursuivi en 2017 avec la réalisation du barreau entre le giratoire de la ZAC des Plaines et la RD 8, au bas de la côte Sainte-Agathe à Sury-le-Comtal, mis en service le 29 septembre 2017.

Les travaux réalisés, qui permettent désormais le contournement complet de Bonson, ont été l'occasion d'aménager également deux carrefours giratoires à Sury-le-Comtal, l'un au bas de la côte Sainte-Agathe et l'autre au lieu-dit "le Chalet", préfigurant les extrémités de la dernière tranche de déviation.

Le contournement de Sury-le-Comtal doit être achevé fin 2018.

AMÉNAGEMENT DE LA VÉLOROUTE VOIE VERTE VÉLOIRE

À l'été 2018, le Département mettra en service les 21 km de véloroute voie verte qui relieront la Saône-et-Loire au port de Roanne, en utilisant les emprises d'une ancienne voie ferrée et le chemin de halage du canal de Briennon à Roanne. Cet aménagement constituera une liaison avec l'Eurovélo 6, dans la continuité du tronçon situé en Saône-et-Loire.

Les premiers travaux de cet itinéraire cyclable au nord de Roanne ont débuté avec la réparation du pont de Briennon. Après cette première tranche, les travaux sur la section courante de cette future véloroute voie verte, entre la Saône-et-Loire et Roanne, incluant la réfection du pont sur le Sornin, ont commencé début septembre 2017.



Pont sur le Sornin



Véloroute voie verte



TRANSPORTS

En 2017, le Département a poursuivi l'adaptation de son réseau et de son offre de transport, afin de faciliter les déplacements de tous les voyageurs, scolaires et grand public.

Chiffres clés 2017

27 lignes régulières TIL

21 lignes de proximité

450 services de transport scolaire

730 000 voyages commerciaux

18 000 élèves transportés chaque jour

800 élèves et étudiants en situation de handicap pris en charge

DU NOUVEAU SUR LES TRANSPORTS INTERURBAINS DE LA LOIRE (TIL)

Deux nouvelles lignes

Deux lignes ont été créées en 2016-2017 : la ligne 108 "Sury-le-Comtal - Saint-Just-Saint-Rambert - Andrézieux - Veauche - Saint-Galmier" et la ligne 114 "Feurs - Montbrison". Des compléments de dessertes ont été mis en place dans le Pilat et le Roannais.

Ces évolutions ont été accueillies positivement par les usagers. La plupart des véhicules utilisés sont neufs, répondent aux dernières normes anti-pollution EURO VI et sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

L'information des usagers

Pour préparer leur voyage, les usagers bénéficient de services digitaux (informations en temps réel, calculateur d'itinéraire sur oura.com) ou en agence. En 2017, un nouveau point de vente relais dépositaire a été ouvert à Saint-Bonnet-le-Château.

La billettique TIL

Grâce au titre réseau, l'utilisateur peut utiliser son titre de transport sur les 27 lignes du réseau TIL. Le reste de la gamme tarifaire s'est enrichi de 2 nouveaux titres : l'annuel "jeunes moins de 19 ans" et le pass gratuit pour les anciens combattants. Ils offrent encore davantage de mobilité et de possibilités pour les publics les plus fidélisés du réseau.

Les évolutions institutionnelles

La Région a pris la compétence Transport en 2017, comme le prévoyait la loi NOTRe relative à la réforme territoriale : au 1^{er} janvier pour le transport public interurbain, au 1^{er} septembre pour le transport scolaire.

Parallèlement, l'extension des territoires de Loire Forez Agglomération et Saint-Étienne Métropole a entraîné le transfert de la compétence Transport vers ces agglomérations au 1^{er} janvier 2017.

La Région et Loire Forez ont cependant souhaité confier l'exercice de leur nouvelle compétence au Département jusqu'au 31 décembre 2022. Cette approche pragmatique laisse le soin au Département de gérer le quotidien des transports dans la continuité de ce qui existait auparavant.

Ainsi, les Ligériens conservent la même offre du réseau TIL et bénéficient d'un service public géré au plus près des besoins du territoire.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES



Inscriptions aux transports scolaires

Les modalités d'inscriptions pour la rentrée 2017 ont été améliorées pour faciliter les démarches des familles, grâce à un calculateur d'itinéraire simplifié et intégré au module d'inscription. 87% des familles ont choisi l'inscription en ligne. Ce chiffre est un véritable plébiscite en faveur du développement des e-services.

Le Pass'réseau TIL

Pour encourager leur mobilité en transports en commun, le Pass'réseau TIL a permis aux élèves d'avoir accès sans surcoût à l'ensemble du réseau de lignes régulières, en plus de leur transport scolaire quotidien, y compris le week-end et les vacances. Ce titre s'est rapidement imposé comme l'un des plus utilisés sur le réseau.

Le transport des élèves et étudiants en situation de handicap

En 2017, 800 élèves et étudiants ont été pris en charge, soit en transport adapté, soit par des aides au transport (véhicule particulier, transport en commun). La gestion des élèves et étudiants en situation de handicap reste une compétence départementale.



UN TERRITOIRE CONNECTÉ ET INNOVANT

L'innovation constitue un enjeu majeur de développement et d'attractivité du territoire. Bien que la loi NOTRe ait modifié ses compétences, le Département continue à soutenir l'enseignement supérieur et la recherche, en finançant des projets inscrits dans le cadre du contrat de plan État-Région. Par ailleurs, le Département encourage l'innovation numérique et accompagne la transition digitale de son territoire.

Chiffres clés 2017

Enseignement supérieur et recherche

2 projets portés par l'Université Jean Monnet

5 M€ investis par le Département

Innovation numérique

128 841 € pour l'accompagnement des projets numériques portés par les collectivités locales

12 380 € pour l'accompagnement des projets numériques portés par des associations

245 000 € pour soutenir les acteurs de l'innovation numérique

Lancement d'un appel à partenariat

Le Département a souhaité donner une nouvelle impulsion à l'accompagnement des territoires avec la mise en place d'un dispositif d'appel à partenariat.

Pour l'édition 2017, neuf projets ont été sélectionnés. Les domaines d'intervention sont variés : e-administration, culture, aménagement de l'espace, lien intergénérationnel...

LA FORMALISATION DU PROGRAMME D' ACTIONS SUN (Services et usages numériques)

Les innovations numériques et technologiques transforment notre société, ce qui nécessite la mise en place d'une organisation et d'un accompagnement véhiculant cette dynamique.

L'année 2017 a été consacrée à la formalisation du programme d'actions SUN. Trois niveaux de finalité ont été définis :

- accompagner les services en interne pour promouvoir les usages du numérique et développer des savoir-faire nouveaux et des pratiques collaboratives,
- développer des services simples et utiles pour les usagers et les accompagner dans l'utilisation de ces nouveaux outils,
- encourager les pratiques collaboratives entre le Département et les autres institutions.

Ce programme d'actions a nécessité la mise en place d'une gouvernance spécifique. Par ailleurs, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée pour aider le Département à élaborer une véritable stratégie numérique.



DES ATELIERS DE MÉDIATION NUMÉRIQUE POUR LES SENIORS

Dans le cadre d'un travail collaboratif avec la direction départementale du livre et du multimédia et la direction stratégie, management et performance globale, deux ateliers de sensibilisation autour du numérique ont été proposés aux seniors en vue de développer l'offre de services du Numéribus. Ces ateliers ont eu lieu lors de la Semaine bleue à Saint-Bonnet-le-Château avec pour objectif :

- la découverte des tablettes, liseuses, et ressources numériques,
- la médiation aux services publics dématérialisés.

UNE CONFÉRENCE POUR ÉVEILLER LES MUTATIONS DU TRAVAIL

Lors de la Biennale internationale design Saint-Étienne, le Département a organisé le 6 avril 2017 une conférence sur la thématique "Les impacts de la transition digitale sur les métiers de la filière médi-co-sociale".



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Partenaire des communes, le Département les conseille et accompagne leurs projets. Au sein de la direction de l'ingénierie territoriale, le service de contractualisation territoriale et accompagnement des communes (SCTAC) œuvre au quotidien pour accompagner et conseiller les collectivités locales dans leurs projets.

Chiffres clés 2017

263 communes aidées sur l'enveloppe de solidarité

10,86 M€ engagés au titre de la solidarité

943 dossiers déposés au titre des nouveaux dispositifs

3,73 M€ engagés au titre de la contractualisation

267 visites sur site effectuées

LA CONTRACTUALISATION AVEC LES COMMUNES

Le Département est le premier partenaire des collectivités locales. Des équipements structurants (écoles, gymnases, salles des fêtes) à la sécurisation des traversées de bourg, la politique de contractualisation a permis de regrouper plusieurs types d'aides en un programme unique. La mise en place du nouveau dispositif de solidarités territoriales remplace la contractualisation avec les communes sous son ancienne forme.

Néanmoins, les contrats signés avant le 31 décembre 2016 sont toujours actifs. Cela représente 31 COCA (contrat communal d'aménagement) et 42 COCS (contrat communal simplifié) encore en activité en 2017.

LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

L'aide aux collectivités locales est une compétence forte du Département qui renforce l'attractivité de la Loire en accompagnant les territoires qui en ont le plus besoin, par un appui technique et financier équitables.

L'année 2017 a permis de définir un nouveau cadre d'intervention en faveur des collectivités autour de six outils :

- un fonds de solidarité composé d'une enveloppe de solidarité (383 dossiers déposés) et d'une enveloppe de voirie communale (213 dossiers) en faveur des communes rurales,
- des enveloppes territorialisées par canton en faveur des communes rurales (206 projets),
- des contrats négociés au bénéfice des Établissements publics de coopération intercommunale (un contrat signé avec Roannais Agglomération),
- des appels à partenariat ouverts à toutes les collectivités autour des thématiques eau et milieux aquatiques, filière forêt bois et milieux naturels, services et usages numériques et sports nature (108 dossiers),
- une enveloppe dédiée aux communes urbaines (33 dossiers),
- une enveloppe exceptionnelle pouvant répondre à des travaux d'urgence, notamment liés à des catastrophes naturelles.

Une enveloppe globale de 139 M€ est dédiée à ce nouveau dispositif sur la période 2016 - 2021.



LE CONSEIL ARCHITECTURAL

Le Département offre à tous, gratuitement et sur rendez-vous, l'aide d'architectes diplômés pour accompagner tous les projets : aménagements, transformations, constructions, adaptations.

21 permanences mensuelles sont tenues sur 19 sites départementaux. En 2017, 290 entretiens ont eu lieu, dont 95% à l'attention des particuliers.

Plus de la moitié des conseils ont porté sur les modifications d'organisation des logements pour des économies d'énergie, l'amélioration du confort de vie et une meilleure adaptation aux changements de vie familiale.

Les élus des collectivités locales ont bénéficié de conseils pour la remise en valeur de locaux vacants, l'aménagement d'espaces publics, des travaux relatifs au patrimoine local, ou encore l'agrandissement de locaux existants...



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Les travaux subventionnés contribuent à protéger les ressources en eau destinées à la production d'eau potable, à sécuriser l'alimentation en eau par des interconnexions, à réduire les pertes d'eau mais aussi à améliorer la qualité des milieux aquatiques par une meilleure collecte et épuration des eaux usées.

Chiffres clés 2017

70 projets de collectivités financés

3,36 M€ engagés par le Département
(pour **20,7 M€** de travaux) :

70% pour l'assainissement

30% pour l'eau

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS STRUCTURANTS

En 2017, le Département a financé 26 opérations engagées par des structures intercommunales de plus de 5 000 habitants, dans le cadre de contrats de programmation pluriannuels d'investissement pour un montant de 2,2 M€.

Ces intercommunalités sont porteuses de projets structurants pour le département, notamment en termes de sécurisation de l'alimentation en eau potable et de traitement de l'eau.

Cette structuration favorise les économies d'échelle, l'harmonisation des prix de l'eau et une meilleure pérennisation des investissements.

Appel à partenariat eau et milieux aquatiques

Dans le cadre de ses nouveaux dispositifs, le Département a lancé un appel à partenariat eau et milieux aquatiques auprès des collectivités compétentes. 71 projets (41 sur l'eau potable et l'assainissement) ont ainsi été accompagnés pour un montant de 1,4 M€.

UN OBSERVATOIRE DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la convention de partenariat pour une politique départementale de l'eau, le Département et l'État établissent chaque année un rapport sur l'observatoire des services publics d'eau potable et d'assainissement dans la Loire. Ce document est réalisé à partir des rapports "Prix et qualité des services" (RPQS) produits par les collectivités.

Cet observatoire départemental apporte aux acteurs ligériens de l'eau et du développement du territoire ainsi qu'aux usagers, des informations sur l'évolution de l'organisation des services, du prix et des performances des réseaux. Il est notamment consultable sur www.loire.fr.



LA MISSION D'ASSISTANCE À LA GESTION DE L'EAU (MAGE)

La MAGE assiste techniquement les collectivités dans les domaines de l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et l'eau potable. Ses interventions font l'objet d'une contractualisation entre le Département et les collectivités. De plus, la MAGE a obtenu le marché de Saint-Étienne Métropole pour l'assistance technique et le contrôle de ses équipements d'auto-surveillance de ses systèmes d'assainissement. Le service a poursuivi, par ailleurs, son travail de conseil et de sensibilisation.

Le service d'assistance technique à l'assainissement collectif (SATESE)

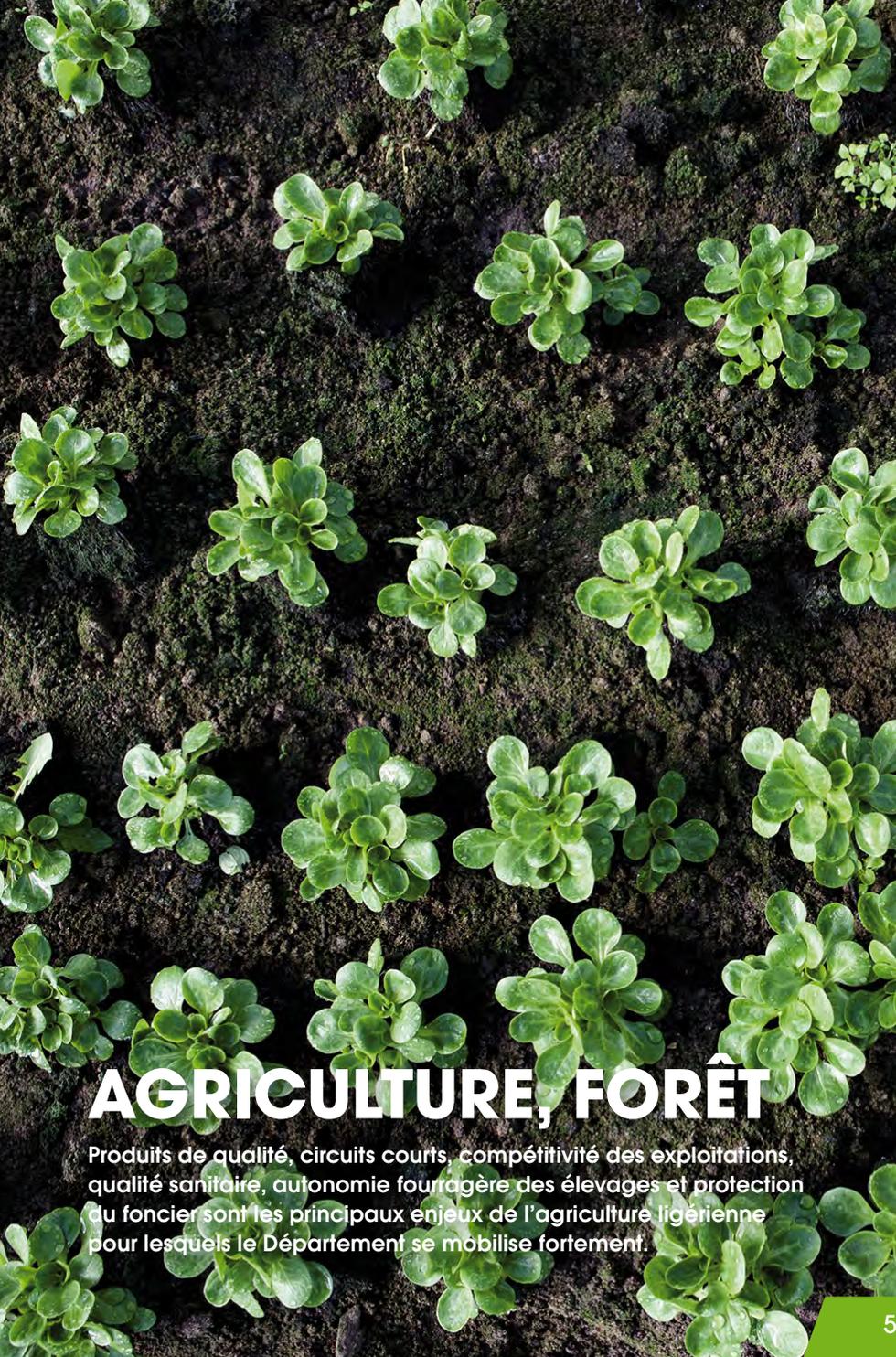
En 2017, la MAGE a suivi 332 installations (représentant 166 collectivités), ce qui correspond à près de 70% du parc susceptible d'être suivi.

Le service d'assistance technique à l'assainissement non collectif (SATANC)

En 2017, l'ensemble du territoire du département est couvert par un SPANC (Service public d'assainissement non collectif) opérationnel. Cela représente 23 structures communales et intercommunales. Le SATANC a été sollicité à 20 reprises. 69% des demandes sont formulées par les SPANC, 8% par les collectivités et 9% par les particuliers.

Le service d'assistance technique à l'eau potable (SATEP)

20 collectivités rurales gérant leur réseau d'eau potable en régie ont signé une convention avec le Département pour adhérer à ce service (soit 42% du potentiel), ce qui représente 34 unités de distribution.



AGRICULTURE, FORÊT

Produits de qualité, circuits courts, compétitivité des exploitations, qualité sanitaire, autonomie fourragère des élevages et protection du foncier sont les principaux enjeux de l'agriculture ligérienne pour lesquels le Département se mobilise fortement.

Chiffres clés 2017

6 établissements sociaux et médico-sociaux engagés dans une démarche d'approvisionnement en produits bio et locaux

400 000 € investis pour l'irrigation et le canal du Forez

50 nouveaux projets d'économie d'eau potable financés dans les élevages

soit **45 000 m³** d'économie d'eau potable par an

3 nouvelles réglementations de boisements

AGRICULTURE

La mise en valeur des produits ligériens

La 13^e édition du concours des produits fermiers innovants, présidée par le fromager affineur Hervé Mons, a mis en lumière les productions fermières ligériennes, la créativité des producteurs, et à travers elles, le territoire et ses acteurs. 18 produits innovants ont été notés par deux jurys : un jury de professionnels et un jury composé d'élèves du collège Jean de la Fontaine à Roanne.

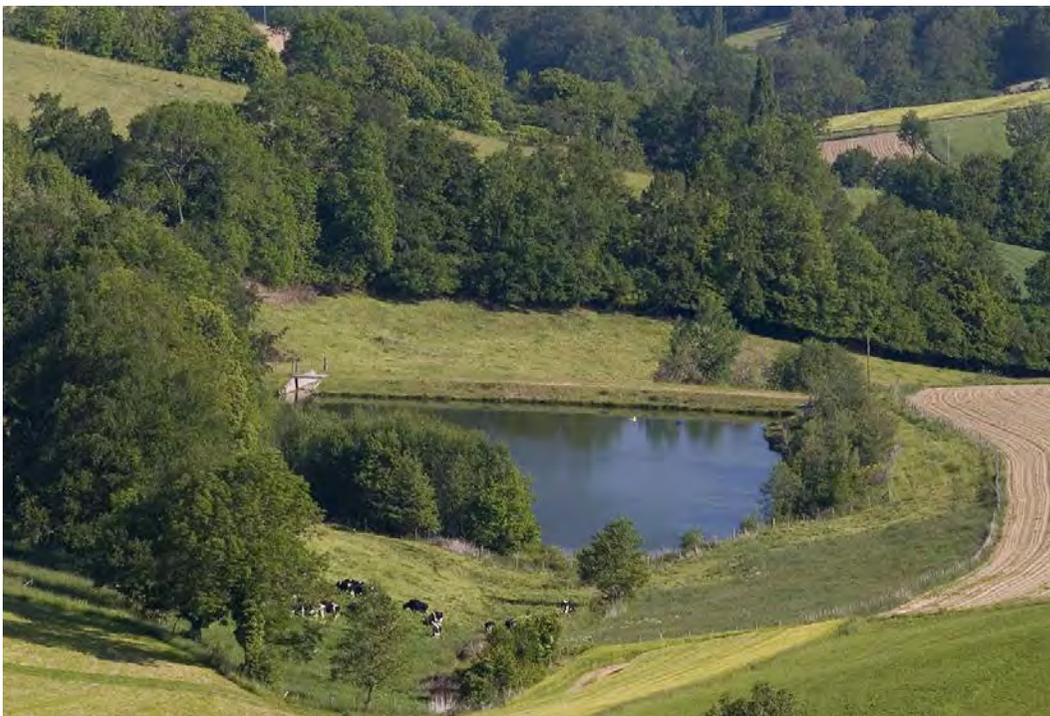
L'approvisionnement en produits bio et locaux

Le Département accompagne les établissements sociaux et médico-sociaux dans leur démarche d'approvisionnement en produits bio et locaux. Ce projet a débuté avec six établissements pilotes.

Des diagnostics personnalisés sont conduits et des animations sont proposées dans les établissements : ateliers culinaires, formations pour le personnel de cuisine ou pour les animateurs, visites d'exploitations...

Cette démarche permet d'offrir une alimentation saine et de qualité aux résidents des établissements sociaux et médico-sociaux.

Elle permet également de soutenir et de développer les circuits de proximité et de qualité.



La gestion de la ressource en eau

L'accès à la ressource en eau joue un rôle central dans le maintien et le développement de l'agriculture ligérienne. L'irrigation est une véritable assurance contre les aléas climatiques, tel que l'épisode de sécheresse en 2017, et les variations de productivité fourragère qui en découlent. Elle permet aussi le développement de productions à haute valeur ajoutée comme le maraîchage bio.

Propriétaire du canal du Forez, ouvrage à vocation irrigation et d'alimentation en eau potable, le Département assure les investissements financiers nécessaires à sa pérennité.

En 2017, il a porté des travaux de réfection de berges sur le secteur du Bruchet (Montbrison) et d'étanchéité sur un pont canal, pour un montant total de travaux de 78 000 €.

Le Département a également soutenu la réalisation d'un projet d'irrigation collective, dans le secteur de Chambéon, avec des cofinancements européens et régionaux.

Il aide par ailleurs les agriculteurs à créer des dispositifs d'abreuvement du bétail permettant de réduire les prélèvements sur les réseaux d'eau potable.

La protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)

Après un premier périmètre PAEN institué dans la Vallée du Gier Pilatoise, et un second dans l'Ouest roannais, le Département et Saint-Étienne Métropole ont lancé une étude préalable à la délimitation d'un troisième périmètre sur sept communes de l'Ouest stéphanois. Cet outil de protection des terrains agricoles et naturels permet de lutter contre l'étalement urbain tout en favorisant l'activité agricole.

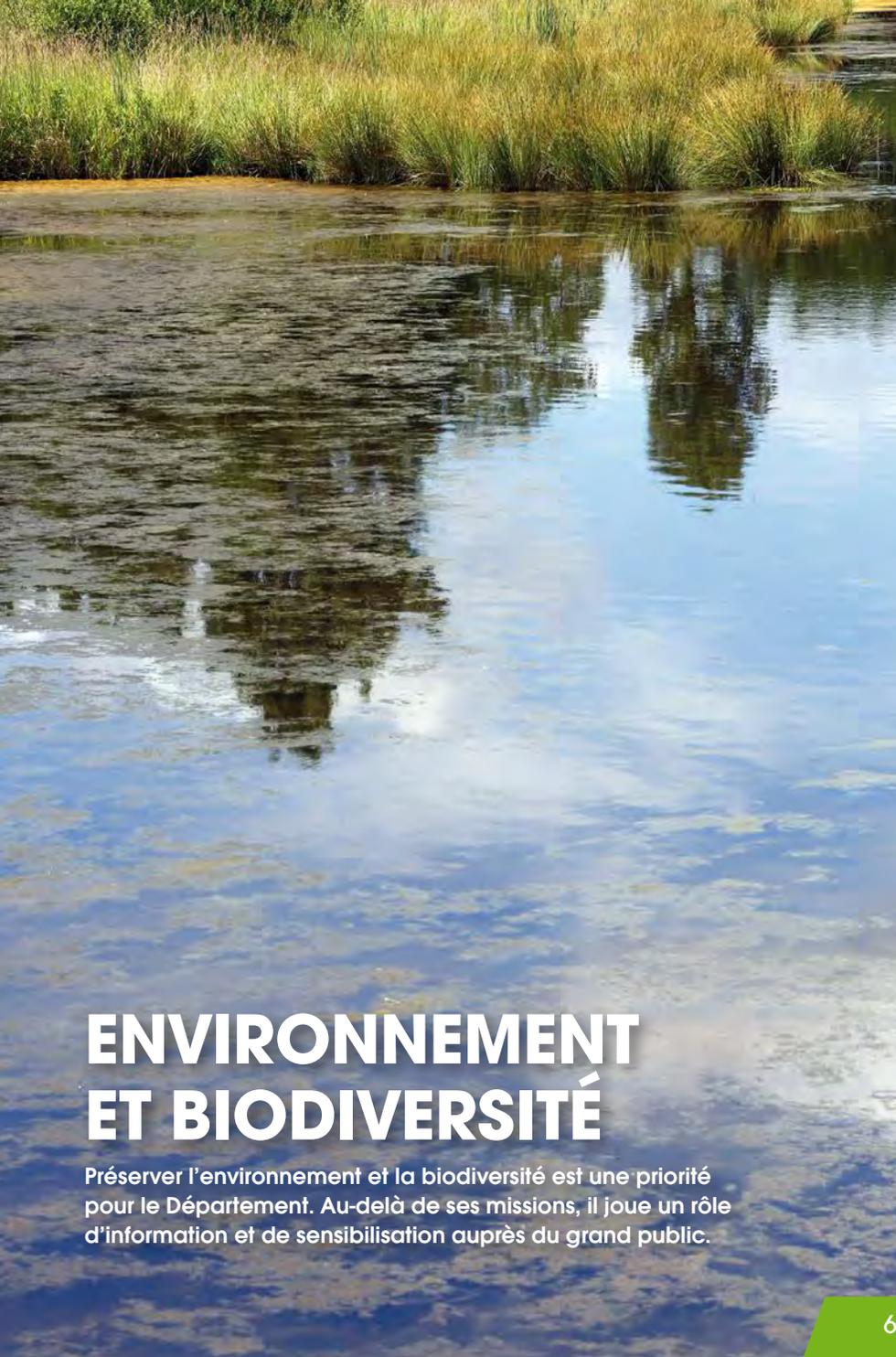
En parallèle, pour limiter la plantation d'essences forestières sur les espaces agricoles productifs ou dans des zones à enjeu environnemental et paysager, le Département a approuvé trois nouvelles réglementations des boisements dans les secteurs des monts et versants du Forez et des monts du Pilat.

LA FILIÈRE FORÊT BOIS

Le nouveau plan de soutien à la filière forêt bois, toiletté suite à la Loi NOTRe dans le cadre conventionnel avec la Région, comprend sept mesures et mobilise des fonds européens FEADER.

Ce plan de soutien permet notamment de financer des projets de création de desserte forestière et la rénovation des réseaux existants. Il accompagne également le reboisement, afin d'assurer le renouvellement de la ressource.





ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

Préserver l'environnement et la biodiversité est une priorité pour le Département. Au-delà de ses missions, il joue un rôle d'information et de sensibilisation auprès du grand public.

Chiffres clés 2017

28 projets environnementaux portés par les collèges subventionnés (Ecollège42)

1 011 jeunes accueillis dans la forêt départementale de Lespinasse

LA QUALITÉ DES EAUX

Avec plus de 3 000 km de cours d'eau et 2 000 ha de plans d'eau, le département de la Loire possède une ressource en eau remarquable à forte valeur patrimoniale et d'un grand intérêt économique.

Le réseau départemental de suivi de la qualité des eaux superficielles

Le Département assure la coordination et la gestion du réseau départemental de suivi de la qualité des rivières (49 stations). Ce réseau départemental permet :

- d'identifier et observer les cours d'eau présentant une mauvaise qualité d'eau et de mieux appréhender l'origine des dysfonctionnements,
- de mesurer les améliorations apportées par les opérations en cours : SAGE Loire en Rhône-Alpes, contrats de rivières, toute opération de restauration des eaux etc.,
- de participer à la définition des programmes de gestion des rivières.

Afin de valoriser le travail réalisé et d'offrir un accès aux résultats, le site internet www.rivieres.loire.fr a été créé. Il présente de façon synthétique les résultats des différentes campagnes de mesures réalisées dans la Loire.

Mieux prendre en compte les enjeux départementaux

Le SAGE Loire en Rhône-Alpes détermine les moyens, actions ou réglementations à mettre en œuvre localement pour préserver la ressource en eau. Son périmètre intègre 240 communes ligériennes.

Outre la préservation des écosystèmes aquatiques, la ressource en eau constitue un facteur de développement et d'attractivité pour le territoire ligérien. De plus, l'accès à une eau de qualité est un enjeu de premier ordre. C'est pourquoi le Département s'est associé pleinement à la mise en œuvre du SAGE Loire en Rhône-Alpes, dont il a assuré l'élaboration.

Dans ce cadre, il travaille en lien constant avec la Haute-Loire, notamment sur des enjeux partagés comme l'amélioration de la qualité des eaux du barrage de Grangent. Un partenariat qui permet de mieux prendre en compte les enjeux du bassin amont au sein des instances de l'eau du bassin Loire-Bretagne, historiquement plus focalisé sur la Loire moyenne ou aval.



Le barrage de Grangent

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Une journée pour sensibiliser les nouveaux collégiens

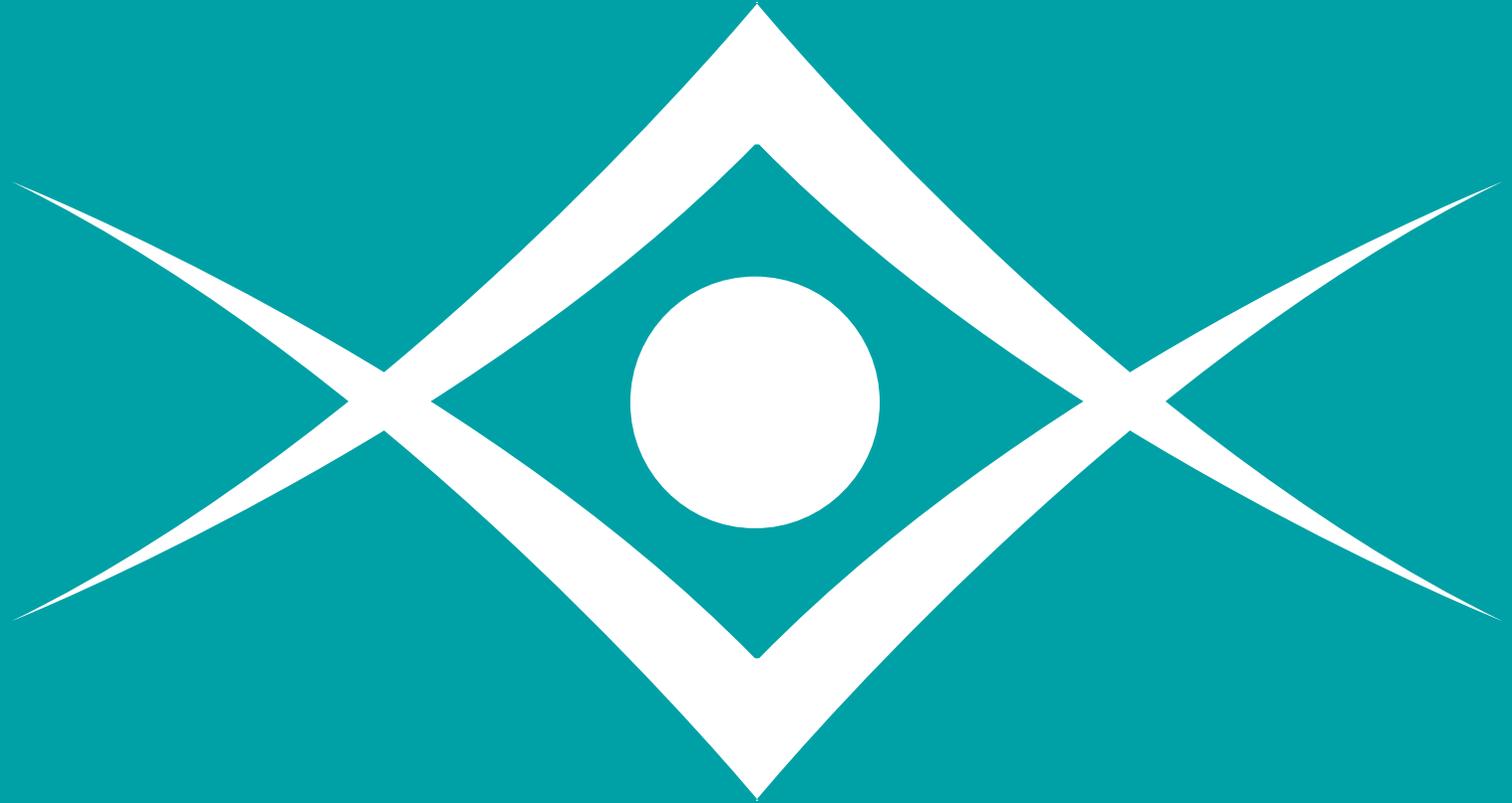
Début septembre, dix classes de 6^e ont été accueillies sur l'espace naturel sensible de l'étang des Colons à Cleppé. Un collectif d'associations partenaires du Département a invité les élèves à expérimenter des approches variées de l'environnement : lecture de paysage, gestion des déchets, observation de la vie animale...



Guide des espaces naturels de la Loire

Ce guide a pour objectif de présenter le patrimoine naturel très riche de la Loire. Réalisé en partenariat avec les gestionnaires et propriétaires des espaces naturels, il a été présenté aux élus départementaux, à la presse locale et nationale, traditionnelle et numérique (avec visites commentées de sites), ainsi qu'aux professionnels du tourisme. En parallèle, en lien avec les services des routes, la signalétique des espaces naturels sensibles a été mise en place sur les routes départementales et/ou communales.





Institution

L'institution

**Moderniser et valoriser
l'action départementale**



L'INSTITUTION en chiffres

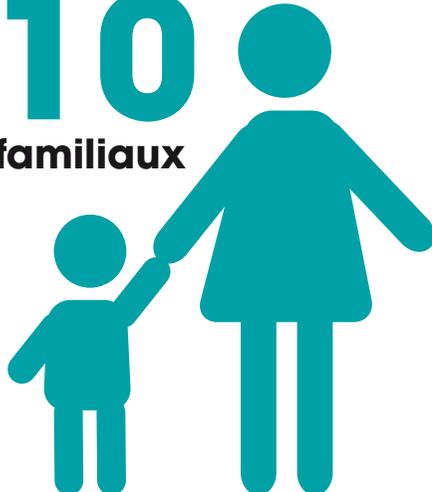
REPÈRE

790,4 M€

Budget total
du Département

400 
études juridiques


124
bornes wifi installées

510 
assistants familiaux

4 127 
agents rémunérés

2,42 
millions de km parcourus par les véhicules départementaux

L'assemblée départementale

42 conseillers départementaux ont été élus en mars 2015 pour un mandat de six ans. Chacun des 21 cantons qui composent la Loire est représenté par un binôme homme-femme. Georges Ziegler est président du Département depuis le 16 octobre 2017.



Le président
Georges ZIEGLER

ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON ^{1^{er}}

Michèle MARAS
Sylvain DARDOULLIER

BOËN-SUR-LIGNON ^{2^e}

Chantal BROSE
Pierre-Jean ROCHETTE

CHARLIEU ^{3^e}

Clotilde ROBIN
Jérémie LACROIX

LE COTEAU ^{4^e}

Véronique CHAVEROT
Daniel FRÉCHET

FEURS ^{5^e}

Marianne DARFEUILLE
Pierre VÉRICEL

ROANNE 1 ^{11^e}

Brigitte DUMOULIN
Jean-Jacques LADET

ROANNE 2 ^{12^e}

Pascale VIALLE-DUTEL
Éric MICHAUD

SAINT-CHAMOND ^{13^e}

Solange BERLIER
Hervé REYNAUD

SAINT-ÉTIENNE 1 ^{14^e}

Fabienne PERRIN
Georges ZIEGLER

SAINT-ÉTIENNE 2 ^{15^e}

Alexandra RIBEIRO CUSTODIO
Jean-François BARNIER

FIRMINY  6°




Nathalie
DESA-FERRIOL Marc
PETIT

MONTBRISON  7°




Annick
BRUNEL Jean-Yves
BONNEFOY

LE PILAT  8°




Valérie
PEYSELON Georges
BONNARD*

RENAISON  9°




Violette
AUBERGER Jean
BARTHOLIN

RIVE-DE-GIER  10°




Séverine
REYNAUD Jean-Claude
CHARVIN

SAINT-ÉTIENNE 3  16°




Arlette
BERNARD Pierrick
COURBON

SAINT-ÉTIENNE 4  17°




Christiane
JODAR Paul
CELLE

SAINT-ÉTIENNE 5  18°




Marie-Michelle
VIALLETON Régis
JUANICO

SAINT-ÉTIENNE 6  19°




Nadia
SEMACHE Joseph
FERRARA

SAINT-JUST SAINT-RAMBERT  20°




Colette
FERRAND Alain
LAURENDON

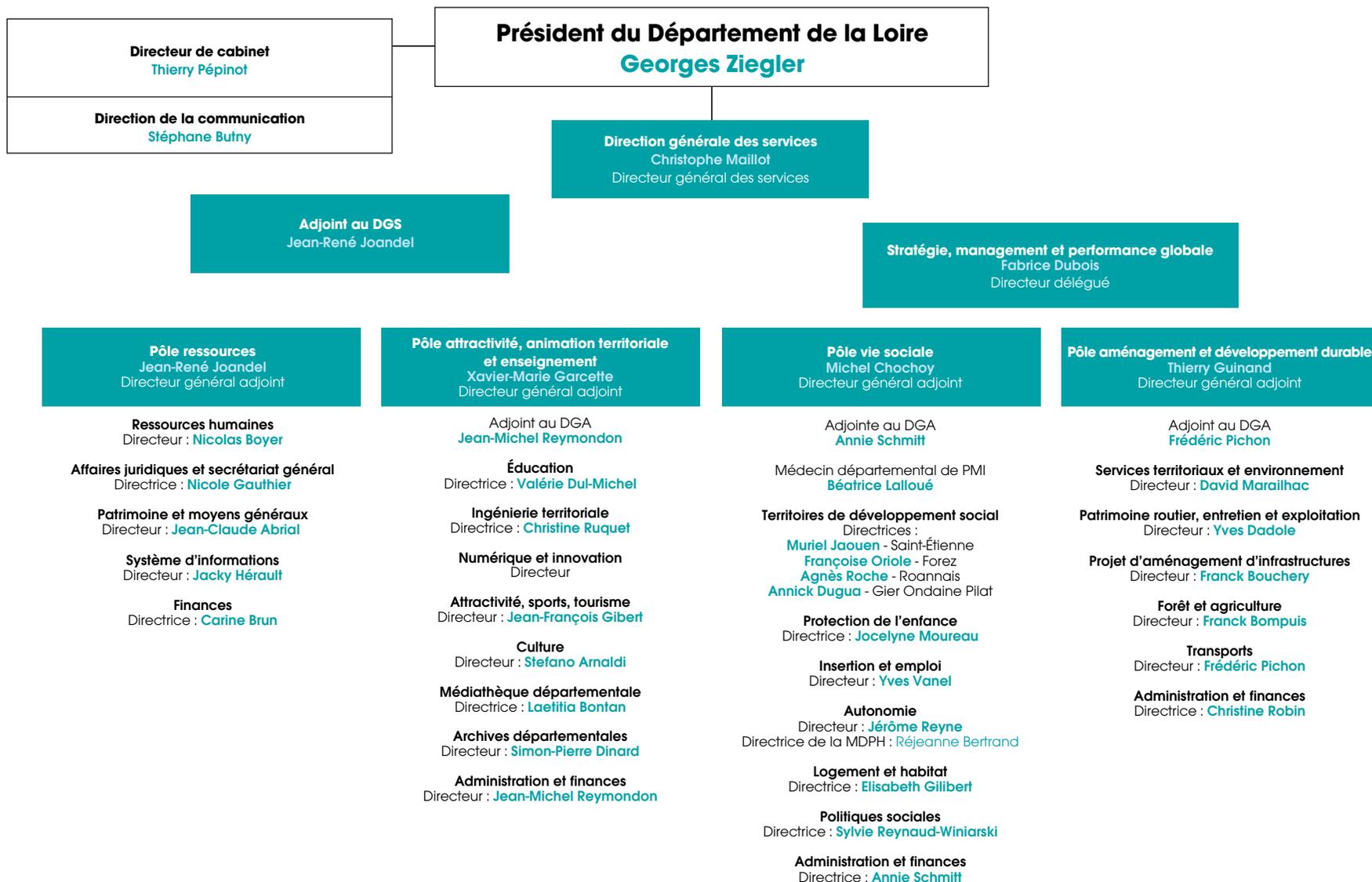
SORBIERS  21°



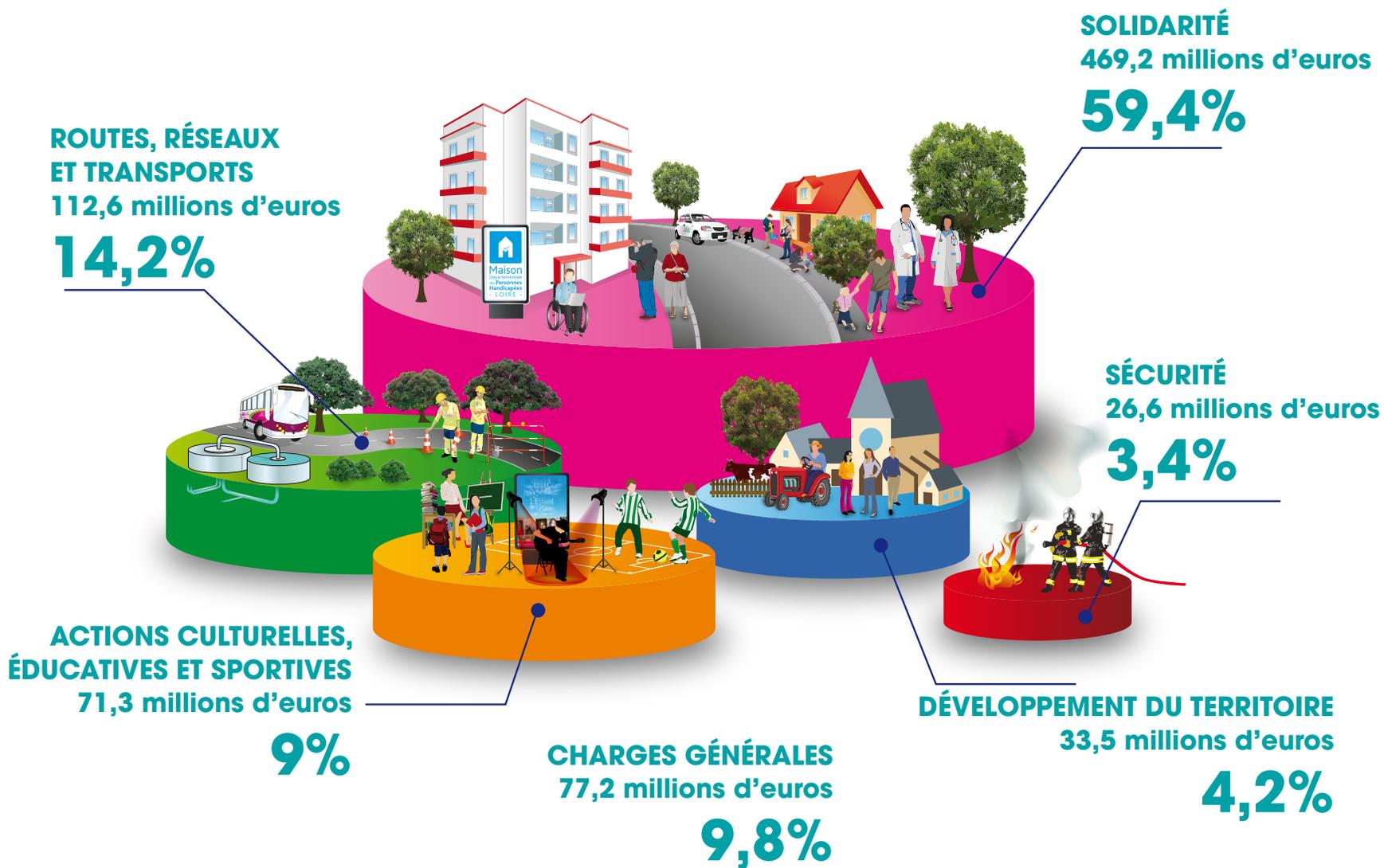

Corinne
BESSON-FAYOLLE Bernard
PHILIBERT

* Georges Bonnard a succédé à Bernard Bonne le 31 mars 2018

Organigramme des services



Budget 2017 : 790,4 millions d'euros



STRATÉGIE, MANAGEMENT ET PERFORMANCE GLOBALE

Au sein de la direction générale des services, la direction déléguée stratégie, management et performance globale contribue à la modernisation et à la cohérence de l'action publique départementale. Elle anime des démarches transversales qui permettent de conforter les positionnements stratégiques de la collectivité, de favoriser le développement d'un cadre de management et de renforcer le pilotage des politiques publiques départementales.

Chiffres clés 2017

Près de **1 400** réponses à l'enquête grand public sur les bibliothèques

250 jeux de données disponibles au sein de la collectivité sur les politiques publiques

400 agents ayant participé au Challenge mobilité

En 2017, la direction déléguée SMAP a accompagné plusieurs démarches visant à mieux comprendre et satisfaire les besoins des usagers.

L'ÉVALUATION DU PLAN LECTURE PUBLIQUE 2016-2020

En 2017, la SMAP est venue en appui de la direction départementale du livre et du multimédia (DDLMM) dans sa démarche d'évaluation du plan Lecture publique 2016-2020.

Dans ce cadre, trois enquêtes ont été conduites :

- une enquête à destination des 218 bibliothèques du réseau départemental,
- une enquête grand public à destination des Ligériens,
- des entretiens auprès de 17 bibliothèques dans toute la Loire.

L'analyse croisée de ces trois démarches a permis de clore la première étape de l'évaluation, en amorçant des pistes de réflexion intéressantes.

NUMÉRIBUS - UNE APPROCHE CENTRÉE SUR L'USAGER

Qui sont les usagers éloignés du numérique ? Comment les intéresser aux usages du numérique ? Quels sont leurs besoins ? Les ateliers proposés sont-ils adaptés ? Pour répondre à ces questions posées dans le cadre du projet Numéribus, la SMAP s'est inspirée de la démarche de design de service. Elle est allée à la rencontre d'usagers au cours d'ateliers numériques organisés lors de la Semaine bleue 2017. Cela a permis de mieux connaître et d'observer les usagers futurs, de cerner leurs besoins et de décliner des recommandations pour la mise en service du Numéribus.



CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Cet observatoire est un outil transversal d'aide à la décision, au service de la conduite des politiques publiques départementales, mis en place dans le cadre de l'Agenda 21. En 2017, l'observatoire a recensé les données disponibles dans la collectivité et a réalisé un état des besoins des services. Il propose une offre de services en trois volets : la mise à disposition de données, la production d'études et l'appui méthodologique. Il a contribué, dès cette année, à l'étude sur le schéma d'implantation des collèges sur le bassin stéphanois et à la conception d'un tableau de bord pour la politique de l'eau.

AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) est né de la loi NOTRe en 2015. Le Département a apporté une contribution technique à la démarche, en qualité de Personne publique associée (PPA).

La SMAP a animé des ateliers avec les services sur trois thématiques : l'aménagement, l'attractivité et l'environnement. L'objectif était d'identifier des enjeux et de se positionner sur les questions d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Le challenge mobilité

Le 8 juin 2017, le Département a participé pour la deuxième fois au Challenge Mobilité, impulsé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette opération a permis de sensibiliser 400 agents sur les différents modes de déplacement.

Près de 170 agents ont déclaré avoir testé ce jour d'autres modes de transport alternatifs à la voiture solo pour aller travailler, totalisant 3 000 km (+ 50% par rapport à 2016). Des animations sur l'écomobilité ont également été proposées : démonstrations de voitures et vélo électriques, autopartage.

Le Département de la Loire a d'ailleurs reçu le prix 2017 "Établissement engagé dans l'Ecomobilité".



RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources humaines poursuit sa transition numérique. Par ailleurs, elle met l'accent sur la dynamique de recrutement, d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de la collectivité.

Chiffres clés 2017

- 12** instances paritaires
- 4 127** agents dont **510** assistants familiaux
- 7,48%** des agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- 100^e** contrat d'apprenti en situation de handicap signé
- 2 M€** en faveur de l'action sociale pour le personnel
- 169** recrutements
- 365** agents accompagnés pour une mobilité
- 1 342** visites médicales
- 3 546** demandes de formation, soit **7 550** jours

DÉMATÉRIALISATION DES ENTRETIENS D'ÉVALUATION

En attendant la dématérialisation complète de la campagne d'évaluation, un support numérique interactif a été développé. Un accès dématérialisé à ce support a été mis en place, via un espace collaboratif créé pour chaque évaluateur, lui permettant d'accéder aux supports pré-remplis des agents placés sous sa responsabilité.

Ce nouveau support a été bien accueilli, puisque 80% des entretiens retournés à la DRH ont été renseignés en mode interactif.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA POLITIQUE HANDICAP

Dans le cadre de la convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPHFP- 2015/2017), la dynamique de recrutement, d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap s'est poursuivie en 2017.

Elle s'est caractérisée par :

- un pilotage efficace, garant de la cohérence de la politique,
- un renforcement des actions de maintien dans l'emploi (aménagement de postes, accompagnement par des structures externes spécialisées),
- la poursuite de la sensibilisation de tous les acteurs (comité de direction, cadres, rencontre des maîtres d'apprentissage, cérémonie de remise de diplômes d'apprentis...),
- un recrutement diversifié avec 19 apprentis, sept contrats aidés, trois contrats à durée déterminée et cinq titularisations,
- un taux de consommation de 92% des fonds attribués par le FIPHFP, révélateur du respect des engagements pris avec ce partenaire.

Déterminée à consolider les avancées constatées, la collectivité a engagé une démarche de renouvellement du conventionnement avec le FIPHFP pour les années 2018 à 2020. Par ailleurs, un diagnostic de la politique handicap a été réalisé, dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau plan d'actions.

PRÉVENTION ET AMÉNAGEMENT DE POSTES

En 2017, 20 demandes d'études de postes ont été effectuées. Elles ont été réalisées in situ, par le conseiller de prévention, en présence de l'agent concerné et sous couvert du responsable hiérarchique.

L'objectif de ces études de poste de travail et de leur exploitation est, au-delà de l'aménagement lui-même, de proposer des actions de prévention transversales. La mise en place d'un stock tampon permet, d'une part, de mettre à l'essai le matériel dans un délai court, et d'autre part, d'éviter aux directions concernées d'acheter un matériel qui ne conviendrait pas.

Les bilans d'aménagement de postes in situ, permettant de réaliser les ajustements nécessaires, sont très appréciés des agents.



LA FORMATION

Deux axes de travail pour la formation ont été prioritairement développés :

- la mise à jour des process internes liés aux formations "sécurité" permettant une meilleure lisibilité et une adéquation entre les différents outils de suivi. Ainsi, une vigilance accrue est apportée aux agents en matière d'habilitation et de conduite en sécurité,
- la mise en place de parcours métiers pour les agents des collèges leur permettant de développer leurs compétences dans une logique d'évolution de carrière.



A man with a beard is wearing a VR headset, looking forward. The background is a blurred stadium with green seats and a field.

COMMUNICATION

En 2017, la direction de la communication a poursuivi sa transition digitale. Elle accompagne également les services dans cette même direction, tout en sensibilisant les Ligériens, à l'image du stand du Département à la Foire internationale de Saint-Étienne dédié à cette thématique.

Chiffres clés 2016

1,2 M de visiteurs sur Loire.fr (+ 9%)

224 345 sur loire-chalmazel.fr (+ 275%)

15 801 sur lefestivaldelabatie.fr (+13%)

20 527 sur Loire webzine (+ 150%)

1,55 M au total (+ 31%)

21 newsletters pour **16 722** abonnés au total

ÉVÉNEMENTIEL

Loire 4.2 à la foire économique de Saint-Étienne

Hologrammes, programmation de robots, immersion à 360°, imprimantes 3D, cadres numériques... Pour la 69^e Foire internationale de Saint-Étienne, le Département a offert aux visiteurs une plongée dans le monde digital. Sous un chapiteau de plus de 400 m², de nombreuses animations étaient proposées pour divertir, informer et faire découvrir de nouvelles applications digitales. Le stand a entièrement été conçu par la direction de la communication.

Au cœur des Verts, une animation en réalité virtuelle

La direction de la communication a imaginé et réalisé, avec une agence de production audiovisuelle, une immersion à 360° lors d'un match de l'ASSE. Muni d'un casque, le visiteur pouvait vivre l'arrivée au stade dans le car des Verts, ressentir la pression d'avant match, fouler la pelouse sous les chants des supporters et fêter la victoire dans les vestiaires... Une expérience unique qui a séduit le public.

PUBLICATIONS



Loire Magazine a continué à s'affirmer comme un magazine bimédia (papier et numérique). Le dossier central, consacré à des thématiques variées (biennale du design, révolution numérique, trail...) a donné lieu à des couvertures modernes. Des suppléments détachables ont valorisé l'Agenda 21 de la Loire, la saison des festivals, L'Estival de la Bâtie et la Semaine bleue. La déclinaison numérique Loire webzine est montée en puissance, avec environ 200 bonus (textes, photos, vidéos, etc.) pour six éditions, soit plus d'une trentaine par numéro.

LE NUMÉRIQUE

La direction de la communication est un acteur de la transition digitale dans la collectivité. Cette transition implique de nombreuses actions nouvelles.

Réservations en ligne pour les concerts de la Semaine bleue

Pour la première fois et pour plus d'équité, les inscriptions aux concerts gratuits pour les seniors, auparavant par voie postale, ont été réalisées uniquement en ligne sur loire.fr et via une plateforme téléphonique (plus de 9 000 places réservées en une journée).

Réalisation d'une carte de vœux numérique

Progressivement, la carte de vœux papier du Département, utilisées par les conseillers départementaux, est remplacée par une carte de vœux numérique. La direction de la communication a travaillé avec un prestataire pour proposer un clip de 30 secondes, présentant de manière originale les compétences de la collectivité.

CRÉATIONS GRAPHIQUES

Z card de la forêt de Lespinasse et de l'étang David, calendrier de l'autonomie, présentation du dispositif de prêt de tablettes dans les collèges, livret santé mère enfant, Été jeunes, Raid nature, L'Estival de la Bâtie... sont quelques exemples des nombreuses réalisations visuelles créées par la direction de la communication.



De vous à nous, la newsletter de la DRH

La direction de la communication accompagne la DRH dans le développement de la communication interne digitale. Fin 2016, la newsletter *De vous à nous* a été créée pour informer les agents sur des sujets qui les concernent directement. Adressées par mail à tous les agents du Département, ces lettres d'information sont également consultables sur l'intranet de la collectivité. En 2017, quatre newsletters ont été diffusées : Votre nouvelle fiche de paie ; Pôle vie sociale / L'enquête CHSCT ; Complémentaire santé, le Département augmente sa participation ; Le Droit individuel à la formation devient le Compte personnel de formation.



De nous @ vous...

BÂTIMENTS ET MOYENS GÉNÉRAUX

Travaux de rénovation, déménagements, accessibilité, mobilier... La direction change de nom et intègre les travaux dans les collèges, tout en gardant sa réactivité au service de la collectivité.

Chiffres clés 2017

189 426 m² de locaux gérés (hors collèges)

145 copieurs produisant **7,25 M** de copies/an

3 227 postes téléphoniques ou fax

2,42 M de km parcourus par les **218** véhicules départementaux

12 véhicules électriques

- 23% sur la consommation électrique des bâtiments départementaux (2013-2016)

TRAVAUX

Restructuration du 22 rue Paul Petit à Saint-Étienne

Les locaux ont été désamiantés et l'intérieur déconstruit pour restructuration. Ce bâtiment, après restructuration et rénovation énergétique au standard passivhaus, accueillera le PAAE et le PADD, libérant ainsi des locaux en location. D'une surface de 5 075 m², cet immeuble sera équipé d'une isolation par l'extérieur, de puits géothermiques et de panneaux photovoltaïques.

Réaménagement du Clos des cèdres (bâtiment C) à Saint-Étienne

Le rez-de-chaussée, les 2^e et 3^e étages ont été restructurés. Ces locaux abritent des services du pôle vie sociale et comprennent un espace public avec accueil, bureaux d'entretien et salles médiatisées, ainsi que des bureaux pour le personnel.

Les jardins de la Bâtie d'Urfé à l'étude

Une étude diagnostic patrimonial des jardins de la Bâtie d'Urfé a été conduite par les Cabinets Croisée d'Archi et Sempervirens. Elle a porté sur la restauration de certains éléments de la façade ouest du château, de la porte monumentale d'entrée des jardins et du temple fontaine, ainsi que sur la sécurisation du bief.



ACCESSIBILITÉ

La direction de l'éducation poursuit la mise en accessibilité des collèges. La DBMG a notamment suivi les travaux au collège de Pélussin, les études dans les collèges d'Unieux, Saint-Chamond (Jean Rostand) et Saint-Just-en-Chevalet.



Le Centre départemental d'entretien et d'exploitation de la République à Saint-Genest-Malifaux

Les vestiaires et espaces de convivialité ont été réaménagés. Un garage, un atelier neuf et un abri à matériaux ont été créés.

Extension du bâtiment des archives départementales

Les travaux se poursuivent. Ils comprennent la réalisation de huit magasins correspondant à 12 km de rayonnages destinés à augmenter la capacité de stockage du site. Date de livraison : mai 2019.



MARCHÉS SIGNIFICATIFS

- Accords-cadres travaux tout corps d'État dans les bâtiments administratifs et les collèges
- Requalification du 22 rue Paul Petit à Saint-Étienne
- Extension et restructuration des archives départementales de la Loire
- Téléphonie fixe, portable et satellitaire
- Fournitures de bureau, consommables informatiques
- Acquisition, maintenance et réparation des extincteurs
- Acquisition de mobilier pour deux ans pour l'ensemble des services hors collèges
- Gestion des trois concours de maîtrise d'œuvre pour les collèges de Saint-Étienne (Puits de la Loire), Saint-Just Saint-Rambert et Chazelles-sur-Lyon



SYSTÈME D'INFORMATIONS

Véritable levier de modernisation du Département, le système d'informations répond aux besoins d'évolution de la collectivité et de ses agents, en s'adaptant aux mutations techniques et réglementaires, tout en garantissant la cohérence et la sécurité.

Chiffres clés 2017

70 projets dans le portefeuille projets informatiques

6 nouveaux projets lancés

19 nouveaux marchés dématérialisés notifiés

12 939 appels hotline

198 sites départementaux raccordés et **124** bornes WIFI installées.

64 visioconférences réalisées

UN SYSTÈME D'INFORMATIONS PERFORMANT ET COHÉRENT

Au cœur de la transformation digitale, le système d'informations doit évoluer en adéquation avec les enjeux de modernisation. Les principaux projets s'articulent ainsi autour de la dématérialisation, sans occulter l'enrichissement du socle pour mieux construire la transversalité.

La dématérialisation des processus

- Mise en œuvre des factures dématérialisées (CHORUS).
- Ouverture du dispositif de demande de subvention en ligne.
- Déploiement du parapheur électronique avec la signature des délibérations et expérimentation de la signature des courriers.

Le partage favorisé pour mieux travailler ensemble

- Mise en œuvre d'une solution de gestion de projets transversaux.
- Développement de nouveaux espaces collaboratifs.

L'ADAPTATION AUX ÉVOLUTIONS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Il s'agit de s'adapter aux évolutions réglementaires et techniques dans un contexte de dématérialisation renforcée :

- étude d'une nouvelle architecture dans les collèges (projet trajectoire),
- définition et mise en œuvre d'une solution de portail captif pour les accès WIFI des visiteurs,
- mise en place de solution As@lae comme système d'archivage électronique aux archives départementales,
- mise en place d'une nouvelle solution géographique de consultation des données cadastrales (GEOCADASTRE).



UNE INFRASTRUCTURE ROBUSTE ET SÉCURISÉE

L'objectif est de renforcer, faire évoluer, maintenir et adapter nos infrastructures aux besoins tout en maintenant la sécurité :

- engagement de la collectivité pour devenir mandataire pour la délivrance des certificats RGS (référentiel général de sécurité),
- évolution du réseau AMPLIVIA pour les collèges,
- mise à disposition d'un serveur pour le système de gestion de laboratoire du GIP TERANA,
- renforcement de la sécurité face aux attaques virales,
- enrichissement du catalogue des solutions du monde libre installables sur les postes de travail,
- évolution du Datacenter en capacité de stockage et en puissance CPU,
- recherche d'une solution mobile de raccordement du Numéribus,
- étude de la migration des postes de travail de Windows XP vers Windows 10...

UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) OPÉRATIONNEL

Deux applications ont été mises en production : découpages administratifs et infrastructures, cette dernière ayant été développée par le PADD.

Une nouvelle application permettant la gestion des données cadastrales et utilisant la nouvelle technologie (GÉO) est en cours de déploiement et les premiers utilisateurs ont été formés.

Au total, ces applications enregistrent environ 450 connexions par mois.

Un partenariat avec le centre régional de l'information géographique (CRAIG), le SIEL et d'autres acteurs ligériens a permis de réaliser une base de données d'orthophotographies.

Alors que le déploiement du SIG bureautique libre qGis se poursuit, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée pour orienter le Département sur l'avenir des deux autres SIG bureautiques : Apic et MapInfo.



AFFAIRES JURIDIQUES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Dématérialisation, protection des données... Les affaires juridiques et le secrétariat général s'adaptent aux évolutions, tout en poursuivant leur activité.

Chiffres clés 2017

Affaires juridiques

400 études

27 articles de veille juridique

Commande publique

1 170 contrats

98,6 M€ d'engagements contractuels d'achat

Secrétariat général

11 877 courriers numérisés

279 695 courriers affranchis pour un budget de **267 945 €**

20 070 courriers vérifiés pour la signature du président, des vice-présidents et du directeur général des services

115 rapports examinés au cours de **5** sessions de l'Assemblée départementale

802 rapports étudiés au cours de **15** séances de la Commission permanente

LES AFFAIRES JURIDIQUES

Diffusion des données publiques et protection des données personnelles

Le service des affaires juridiques a initié des actions de sensibilisation relatives à la diffusion des données publiques et à la protection des données personnelles.

Plusieurs notes juridiques ont été adressées aux services concernés et une réunion a été organisée pour présenter l'open data et le règlement européen de protection des données personnelles.

Cette démarche était une première étape nécessaire à la mise en œuvre concrète des nouvelles obligations qui incomberont au Département en 2018.



LA COMMANDE PUBLIQUE

L'évolution de la dématérialisation des marchés publics

Le Département a adopté, puis généralisé le dispositif Marché public simplifié qui facilite les réponses des opérateurs économiques aux marchés publics.

Par ce process entièrement dématérialisé, les entreprises déposent leur candidature grâce au seul numéro de SIRET, complété par leur offre technique et commerciale, sans signature électronique lors du dépôt.

La majorité des pièces administratives (attestations, chiffres d'affaires, certificats...) sont générées automatiquement par les administrations connectées au dispositif et mises à disposition de l'acheteur public. Seule l'offre retenue est appelée à signer les pièces contractuelles par un certificat de signature électronique, après attribution du marché.

Le dispositif monte en puissance et attire désormais plus d'une entreprise sur deux parmi celles qui répondent électroniquement.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général a repris l'ensemble des activités d'affranchissement (commandes, factures...)

Mise en place d'un parapheur électronique

Un parapheur électronique a été mis en place pour les décisions de la commission permanente. Les décisions ne sont plus imprimées pour être mises en signature (manuscrite), mais transmises par le parapheur électronique, puis envoyées directement au Contrôle de légalité.





FINANCES

La dématérialisation du mandatement a marqué l'année 2017. En assurant la préparation budgétaire en lien avec les différents pôles, la direction des finances participe à la mise en œuvre de la politique départementale, dans le respect des objectifs financiers fixés par l'exécutif.

Chiffres clés 2017

677,2 M€ de dépenses réelles de fonctionnement

71,8 M€ de dépenses réelles d'investissement

744,8 M€ de recettes réelles hors résultats

23,5 M€ d'emprunts réalisés

33,9 M€ d'annuité

20 jours de délai global de paiement

LA DÉMATÉRIALISATION DE LA CHAÎNE COMPTABLE

L'objectif de "full démat" au 1^{er} janvier 2019 mobilise de nombreux acteurs et implique un changement des pratiques au sein des services. La direction des finances, en lien avec le système d'informations et les affaires juridiques, accompagne et pilote ce changement.

Fin 2017, 65% des pièces justificatives des mandats et titres ont été dématérialisées. Les supports numérisés ont remplacé le papier pour les marchés, les subventions et les recettes.

La dernière phase du projet de dématérialisation sera la signature électronique des bordereaux journaux.

RÉCEPTION PROGRESSIVE DES FACTURES DÉMATÉRIALISÉES DES ENTREPRISES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'obligation de dématérialisation est progressive. En fonction de sa taille, l'entreprise doit transmettre ses factures sous format électronique, via un portail de l'État : Chorus Pro. En 2017, 1 384 factures déposées sur Chorus pro ont été traitées. La direction des finances accompagne les services dans cette mise en œuvre.



LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DE SUBVENTION

Un nouveau module "e-partenaires" a été déployé durant l'année 2017. Cette plateforme permet aux associations de saisir directement en ligne et de façon dématérialisée leurs demandes de subvention. Une expérimentation est menée pour les demandes de subvention relevant de la direction des sports, pilote du projet.

L'objectif du portail dématérialisé est de faciliter et moderniser les échanges avec le Département (simplification des démarches, réactivité, gain de temps, suivi des demandes...).



DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Hôtel du Département - 2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél. 04 77 48 42 42
www.loire.fr

CRÉATION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION - IMPRESSION : DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - DÉPÔT LÉGAL : 05/2018
CRÉDITS PHOTOS : FRÉDÉRIC CHAMBERT - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - ENTREPRISE FREYSSINET - HUBERT GENOUILHAC -
VINCENT POILLET - ATELIER D'ARCHITECTURE RIVAT - FABRICE ROURE - ELYAS SAENS - JOHANN TROMPAT - ADOBE STOCK

Loire
LE DÉPARTEMENT